

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>18.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Keine Einschränkung</b>
Akteure	<b>Indien, Montenegro</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2023</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
www.anneepolitique.swiss

## Beiträge von

Ammann, Amando  
Barras, François  
Berclaz, Philippe  
Bovey, Audrey  
Burgos, Elie  
Caretto, Brigitte  
Clivaz, Romain  
Dürrenmatt, Nico  
Ehrensperger, Elisabeth  
Eperon, Lionel  
Flückiger, Bernadette  
Gerber, Jean-Frédéric  
Gerber, Marlène  
Gsteiger, Christian  
Guignard, Sophie  
Heidelberger, Anja  
Huguenet, François  
Hulliger, Caroline  
Käppeli, Anita  
Mach, André  
Pasquier, Emilia  
Schmid, Catalina  
Schneuwly, Joëlle  
Schnyder, Sébastien  
Schär, Suzanne  
Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Barras, François; Berclaz, Philippe; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Caretti, Brigitte; Clivaz, Romain; Dürrenmatt, Nico; Ehrensperger, Elisabeth; Eperon, Lionel; Flückiger, Bernadette; Gerber, Jean-Frédéric; Gerber, Marlène; Gsteiger, Christian; Guignard, Sophie; Heidelberger, Anja; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Schmid, Catalina; Schneuwly, Joëlle; Schnyder, Sébastien; Schär, Suzanne; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Indien, Montenegro, 1981 – 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 18.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Grundlagen der Staatsordnung</b>	1
Politische Grundfragen	1
Stimmung in der Bevölkerung	1
<b>Aussenpolitik</b>	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	2
Zwischenstaatliche Beziehungen	3
Entwicklungspolitik	13
Aussenwirtschaftspolitik	14
<b>Wirtschaft</b>	18
Wirtschaftspolitik	18
Konjunkturlage- und politik	18
Wirtschaftsordnung	19
Geld, Währung und Kredit	19
Banken	19
Landwirtschaft	21
Internationale Landwirtschaftspolitik	21
Lebensmittel	21
<b>Infrastruktur und Lebensraum</b>	21
Verkehr und Kommunikation	21
Luftfahrt	21
Umweltschutz	22
Luftreinhaltung	22
Klimapolitik	22
<b>Sozialpolitik</b>	24
Gesundheit, Sozialhilfe, Sport	24
Medikamente	24
Epidemien	25
Sozialversicherungen	28
Soziale Gruppen	29
Asylpolitik	29
Frauen und Gleichstellungspolitik	29
<b>Bildung, Kultur und Medien</b>	30
Bildung und Forschung	30
Berufsbildung	30
Forschung	30

# Abkürzungsverzeichnis

<b>UVEK</b>	Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation
<b>VBS</b>	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
<b>UNO</b>	Organisation der Vereinten Nationen
<b>DBA</b>	Doppelbesteuerungsabkommen
<b>EFTA</b>	Europäische Freihandelsassoziation
<b>WTO</b>	Welthandelsorganisation
<b>SGK-SR</b>	Kommission für soziale Sicherheit und Gesundheit des Ständerates
<b>SECO</b>	Staatssekretariat für Wirtschaft
<b>APK-SR</b>	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
<b>OSZE</b>	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>PLO</b>	Palästinensische Befreiungsorganisation
<b>NGO</b>	Nichtregierungsorganisation
<b>BFS</b>	Bundesamt für Statistik
<b>OECD</b>	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
<b>SiK-NR</b>	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates
<b>BAG</b>	Bundesamt für Gesundheit
<b>BIT</b>	Bundesamt für Informatik und Telekommunikation
<b>GPK-NR</b>	Geschäftsprüfungskommission des Nationalrates
<b>ALV</b>	Arbeitslosenversicherung
<b>APK-NR</b>	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
<b>IWF</b>	Internationaler Währungsfonds
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>EVD</b>	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
<b>SBVg</b>	Schweizerische Bankiervereinigung
<b>IAEO</b>	Internationale Atomenergie-Organisation
<b>UNDP</b>	United Nations Development Programme
<b>BIP</b>	Bruttoinlandsprodukt
<b>EWR</b>	Europäischer Wirtschaftsraum
<b>AIA</b>	Automatischer Informationsaustausch
<b>DEZA</b>	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit
<b>KMU</b>	Kleine und mittlere Unternehmen
<b>COP</b>	UN-Klimakonferenz
<b>EDA</b>	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
<b>WBF</b>	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
<b>SGV</b>	Schweizerischer Gewerbeverband
<b>G20</b>	Gruppe der zwanzig wichtigsten Industrie- und Schwellenländer
<b>UNHCR</b>	Hoher Flüchtlingskommissar der Vereinten Nationen
<b>KSZE</b>	Konferenz über Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>IKRK</b>	Internationales Komitee vom Roten Kreuz
<b>DAC</b>	Ausschuss für Entwicklungshilfe
<b>UdSSR</b>	Sowjetunion
<b>Swissmedic</b>	Schweizerisches Heilmittelinstitut
<b>KAE</b>	Kurzarbeitsentschädigung
<hr/>	
<b>DETEC</b>	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
<b>DDPS</b>	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>CDI</b>	Convention de double imposition
<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>CSSS-CE</b>	Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats
<b>SECO</b>	Secrétariat d'Etat à l'économie
<b>CPE-CE</b>	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
<b>OSCE</b>	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

<b>OLP</b>	Organisation de libération de la Palestine
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OFS</b>	Office fédéral de la statistique
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>CPS-CN</b>	Commission de la politique de sécurité du Conseil national
<b>OFSP</b>	Office fédéral de la santé publique
<b>OFIT</b>	Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication
<b>CDG-CN</b>	Commission de gestion du Conseil national
<b>AC</b>	assurance-chômage
<b>CPE-CN</b>	Commission de politique extérieure du Conseil national
<b>FMI</b>	Fonds monétaire International
<b>UE</b>	Union européenne
<b>DFE</b>	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
<b>ASB</b>	Association suisse des banquiers
<b>AIEA</b>	Agence internationale de l'énergie atomique
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>EEE</b>	l'Espace économique européen
<b>EAR</b>	Echange automatique de renseignements
<b>DDC</b>	Direction du développement et de la coopération
<b>PME</b>	petites et moyennes entreprises
<b>COP</b>	Conférences des Nations unies sur les changements climatiques
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères
<b>DEFR</b>	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
<b>USAM</b>	Union suisse des arts et métiers
<b>G20</b>	Groupe des vingt
<b>HCR</b>	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
<b>CSCE</b>	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
<b>CICR</b>	Comité international de la Croix-Rouge
<b>CAD</b>	Comité d'aide au développement
<b>URSS</b>	Union des Républiques Socialistes Soviétiques
<b>Swissmedic</b>	Institut suisse des produits thérapeutiques
<b>RHT</b>	Indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail

# Allgemeine Chronik

## Grundlagen der Staatsordnung

### Politische Grundfragen

#### Stimmung in der Bevölkerung

STUDIEN / STATISTIKEN  
DATUM: 20.03.2020  
CHRISTIAN GSTEIGER

Im achten jährlich erscheinenden **World Happiness Report** rangierte die Schweiz für die Ausgabe 2020 auf Platz drei, nachdem sie im letzten Jahr auf den sechsten Rang gerutscht war. Erneut teilte sie sich die vordersten Plätze mit skandinavischen Ländern, unter den Top Ten befanden sich zudem Neuseeland sowie das Nachbarland Österreich. Deutschland belegte den 17., Frankreich den 23. und Italien den 30. von insgesamt 153 Plätzen. Auf den letzten Plätzen landeten viele von Kriegen und Konflikten besonders betroffene Länder wie Afghanistan (153.), Südsudan (152.), Jemen (146.) oder die Zentralafrikanische Republik (149.), aber ebenso Staaten in Friedenszeiten wie Indien (144.) oder Ruanda (150.). Nicht auf der Liste befand sich etwa das Bürgerkriegsland Syrien. Wie auch bereits im letzten Jahr am meisten Punkte hinzugewonnen hat das subsaharische Land Benin, welches neu auf dem 86. Platz und damit erneut im Mittelfeld liegt. Im Jahr 2015 lag das Land noch auf dem 155. und somit beinahe letzten Platz.

In die Bewertung flossen wie jedes Jahr verschiedene Kriterien mit ein: Nebst Wohlstand, Korruption oder Lebenserwartung wurde auch eruiert, inwiefern die Menschen in den untersuchten Ländern bei Schwierigkeiten («trouble») von der Gesellschaft unterstützt wurden, in welchem Masse sie Entscheidungs- und Meinungsfreiheiten genossen und auch, welche Emotionen sie in den letzten Tagen fühlten, welchen Tätigkeiten sie nachgingen und wofür sie Geld ausgaben.

Vermehrt Beachtung erhielten in der diesjährigen Ausgabe ferner Auswirkungen sozialer und natürlicher Umweltfaktoren. Betrachtet wurden die Unterschiede zwischen ruralen und urbanen Wohngebieten, die Bevölkerungsdichte, Luftqualität, Auswirkungen des Klimawandels (Wetterextreme) oder auch, ob Zeit in der Natur – beispielsweise mit Wandern, Baden oder Gärtnern – verbracht wurde. Zumindest vom letztgenannten Kriterium hätte die Schweiz als Wander- und Seenland auf der Rangliste profitieren können, doch erfolgte die Untersuchung der Umweltfaktoren in einem separaten Kapitel und ohne Punktwertung.

Nicht miteinbezogen in den World Happiness Report wurden Auswirkungen des Coronavirus, der Untersuchungszeitraum reichte nur bis ins Jahr 2019.<sup>1</sup>

## Aussenpolitik

### Aussenpolitik

BUNDESRATSGESCHÄFT  
DATUM: 08.03.2012  
EMILIA PASQUIER

Au début de l'année sous revue, le Conseil fédéral a présenté son **rapport de politique étrangère 2011**. Le rapport relate premièrement les bouleversements du printemps arabe qui ont amené la Suisse à accroître son engagement en Afrique du Nord et au Proche-Orient. Si la commission a déploré la passivité de la communauté internationale et de la Suisse avant le commencement des mouvements révolutionnaires, elle se montre satisfaite de l'engagement helvétique notamment en matière d'aide humanitaire, de lutte contre la pauvreté et de soutien au développement démocratique et économique. En commission, la discussion autour du printemps arabe a mis en lumière deux préoccupations: l'afflux migratoire et le futur de l'approvisionnement énergétique. Concernant la politique européenne, le rapport gouvernemental a mentionné l'impact de la crise de la dette et de la politique migratoire commune sur la Suisse. La discussion au parlement a également abordé le futur des accords bilatéraux, qui, selon l'UE, auraient atteint leurs limites. Cette nouvelle position de Bruxelles a ainsi ralenti les négociations dans divers domaines, tels l'agriculture, l'électricité, la sécurité des aliments et la santé publique. Au niveau mondial, l'année 2011 a permis à la Suisse de renforcer ses relations avec les grandes puissances émergentes, notamment l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Inde, la Russie et la Chine. Le rapport fait également mention des pressions exercées sur le secret bancaire suisse ainsi que sur le secteur financier au cours de l'année sous revue. Enfin, la tradition humanitaire suisse, soit son engagement contre les conflits violents, son rôle de médiateur et son aide humanitaire particulièrement sollicitée au Japon et au Maghreb en 2011, a été maintes fois saluée par les parlementaires. Au final, les deux chambres ont pris acte du rapport.<sup>2</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 12.06.2014  
CAROLINE HULLIGER

Swissnex représente la puissance scientifique suisse à l'étranger et a pour mission de maintenir à un haut niveau la performance de la Suisse dans le domaine des sciences, mais également de la diplomatie. Il s'agit aussi d'un moyen de communication avec les scientifiques suisses expatriés. La structure de Swissnex est exceptionnelle, puisque ce sont deux départements qui gèrent le réseau conjointement: le Secrétariat d'Etat à l'éducation et la recherche et le DFAE. Actuellement, les ambassades de la science suisse sont présents dans cinq pays: aux Etats-Unis (San Francisco et Boston), Singapour, Chine (Shanghai) et en Inde (Bangalore). Le postulat Derder (plr, VD) charge le Conseil fédéral de soumettre au parlement un rapport sur le bilan et sur le potentiel du réseau Swissnex. Il s'agit d'élaborer un plan d'action à long terme pour cette "diplomatie scientifique" et de doubler son nombre de représentations, notamment dans les pays partenaires stratégiques spécialisés dans les sciences et technologies comme la Corée du Sud, le Japon, le Brésil, l'Afrique du Sud et la Russie.

Le Conseil fédéral a proposé de rejeter le postulat en mentionnant que la feuille de route pour Swissnex était déjà réglée d'une part dans le programme d'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2013-2016 (FRI) et d'autre part dans la stratégie de politique étrangère 2012-2015. Néanmoins, le Conseil national a approuvé, le 12 juin 2014, le postulat Derder **pour une feuille de route en vue de doubler le réseau Swissnex** par 113 voix contre 71 (5 abstentions).<sup>3</sup>

### Beziehungen zu internationalen Organisationen

Le Conseil fédéral a condamné vigoureusement les agressions commises par des éléments serbes contre les populations de Bosnie-Herzégovine. Il s'est également rallié de manière autonome à l'**embargo commercial, financier et aérien** adopté par le Conseil de sécurité de l'ONU à l'égard de la **Yougoslavie (Serbie et Monténégro)**. L'ordonnance édictée par le Conseil fédéral prévoyait toutefois une exception pour ce qui concerne l'aide humanitaire et le versement de prestations sociales aux personnes des régions concernées. Par la suite, les mesures de l'embargo ont été renforcées et le DFAE a sommé les organisations culturelles et sportives d'interrompre leurs contacts avec ce pays. A la fin du mois d'août, le Conseil fédéral a condamné une nouvelle fois les violations du droit humanitaire international dans l'ex-Yougoslavie et la pratique dite de l'«épuration ethnique» dans la république de Bosnie-Herzégovine.<sup>4</sup>

**VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS**  
DATUM: 03.06.1992  
ANDRÉ MACH

Après la décision du Conseil de sécurité de l'ONU de renforcer **les sanctions à l'égard de la République fédérale de Yougoslavie**, anciennement la Serbie et le Monténégro, le Conseil fédéral a décidé de participer de façon autonome à ces nouvelles sanctions. Celles-ci concernent notamment l'interdiction du transport de personnes par des véhicules à moteur de plus de neuf places en provenance et à destination de l'ex-Yougoslavie, de l'importation et du transit de marchandises en provenance de l'ex-Yougoslavie ainsi que le blocage des fonds appartenant aux autorités et aux personnes morales yougoslaves. La Suisse s'est également associée aux missions de surveillance de l'application des sanctions contre la République fédérale de Yougoslavie.<sup>5</sup>

**VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS**  
DATUM: 26.04.1993  
ANDRÉ MACH

Afin d'obliger les Serbes de **Bosnie** à accepter le **plan de paix** présenté par le Groupe de contact, le Conseil de sécurité de l'ONU a étendu les sanctions appliquées à la **Serbie et au Monténégro** au territoire de Bosnie-Herzégovine contrôlé par les Serbes et les a encore renforcées. Le Conseil fédéral a décidé de se joindre à ces nouvelles mesures de façon autonome.<sup>6</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 04.10.1994  
LIONEL EPERON

Les négociations menées par la Conférence de l'ONU sur le désarmement en vue de la signature d'un traité international interdisant les **essais nucléaires (CTBT)** ont été poursuivies à Genève dès la fin du mois de janvier. Candidate à l'adhésion à cette instance à l'instar de 22 autres Etats, la Suisse n'a toutefois pu y faire entendre son point de vue qu'à partir du mois de juin, date à laquelle les 38 Etats déjà parties à la conférence se sont enfin entendus sur son élargissement à 61 membres. Agendée dans un premier temps à la fin du mois de juin puis repoussée en raison des réticences de plusieurs Etats à se dessaisir de l'option nucléaire, la conclusion du Traité CTBT aurait pu intervenir à la mi-août si l'Inde n'avait pas décidé d'imposer son veto à un accord jugé discriminatoire et menaçant sa sécurité. Malgré l'attitude des autorités de New-Delhi, le projet de traité a été proposé à l'Assemblée générale de l'ONU qui l'a adopté à une écrasante majorité, permettant ainsi aux cinq puissances nucléaires déclarées

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 15.10.1996  
LIONEL EPERON

(Etats-Unis, Chine, France, Russie et Grande-Bretagne) de le signer. De son côté, la délégation indienne a alors réitéré son intention de ne jamais apporter sa caution à cet accord afin d'en empêcher son entrée en vigueur.<sup>7</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 17.10.2007  
ELIE BURGOS

Suite à une réunion au Liechtenstein, des représentants de l'Inde et de l'AELE ont constaté que la conclusion d'un **accord de libre-échange entre l'Inde et l'AELE** était possible et même souhaitable. Dans ce contexte, le conseil des ministres de l'AELE a invité le ministre indien du commerce pour sa réunion de fin d'année.<sup>8</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 26.01.2008  
ELIE BURGOS

L'AELE a également ouvert des **négociations avec l'Inde** en vue d'un accord de libre-échange.<sup>9</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 15.11.2011  
ANITA KÄPPELI

Volkswirtschaftsminister Schneider-Ammann unterzeichnete im Rahmen der EFTA-Staaten im Dezember ein **Freihandelsabkommen mit Montenegro**. Der Handel mit Landwirtschafts-, Meeres- und Industrieprodukten wird damit nach der Ratifikation des Abkommens liberalisiert.<sup>10</sup>

### Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 30.11.1981  
JEAN-FRÉDÉRIC GERBER

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'au chapitre des relations bilatérales, **la Suisse entretient un réseau de contacts aussi large que varié**. Toute une panoplie de chefs d'Etats, ministre des Affaires étrangères ou délégations gouvernementales, à titre officiel ou privé, ont séjourné dans notre pays. En particulier s'étaient les visites des premiers ministres péruvien et indien, du vice premier ministre égyptien, des chefs d'Etats du Venezuela et du Ghana, des ministres des Affaires étrangères tunisien, indonésien, belge, cyprite et portugais ainsi que les délégations gouvernementales du Nicaragua et de l'Iran.

Les visites officielles des présidents italien et autrichien ont été l'occasion de raffermir quelque peu les liens privilégiés qui nous unissent à ces deux pays. On savait les autorités italiennes particulièrement préoccupées par le sort de ses ressortissants travaillant en Suisse. Or il semblerait qu'au terme du voyage de S. Pertini, ce contentieux ait en grande partie été aplani. **Deux conventions ont même été ou sont en voie d'être ratifiées par le parlement**. La première porte sur une rétrocession des prestations de l'assurance-invalidité aux saisonniers (MCF 80.075) et, dans un tout autre domaine, la seconde vise à une rectification de frontières (MCF 81.060). Le voyage du chef d'Etat italien avait du reste été précédé de celui de son ministre des Affaires étrangères.

Quant à la visite du chef d'Etat autrichien, elle avait avant tout pour but de discuter du projet de ratification des accords consulaires (MCF 80.074) entre les deux pays, concernant six Etats dans lesquels soit la Suisse, soit l'Autriche n'ont pas de missions diplomatiques. Le parlement a en outre ratifié un traité avec ce pays portant sur la réciprocité dans le domaine de la responsabilité de l'Etat. Désormais, les ressortissants lésés d'un des pays seront traités de la même manière que leurs propres nationaux.

De son côté, **le ministre du DFAE, P. Aubert, s'est rendu d'abord en France afin d'évoquer les conséquences pour le monde industriel et bancaire helvétique des mesures françaises de nationalisation**. Un certain nombre d'établissements français nationalisés ont en effet des filiales suisses. Le dossier controversé de la fuite des capitaux et de l'évasion fiscale qui, en 1980, avait provoqué un refroidissement dans nos liens avec ce pays voisin n'a guère été abordé. Dans une réponse à une question ordinaire du Conseil national A. Ogi (udc, BE) qui désirait savoir dans quelle mesure les actionnaires suisses seraient indemnisés, le Conseil fédéral P. Aubert a précisé que son homologue français avait donné toutes les garanties quant à une indemnisation prompte.

**Le chef de la diplomatie suisse s'est envolé par la suite pour le Canada** afin de s'y entretenir de l'importante question de l'embargo sur les livraisons d'uranium canadien aux centrales nucléaires suisses. La Suisse demeure le seul pays contre lequel cette mesure, décrétée en 1977, est toujours en vigueur. Notre pays refuse de signer un accord additionnel par lequel il s'engagerait à mieux contrôler ses exportations de matériel nucléaire. Au terme de ces pourparlers, aucune solution satisfaisante ne semble avoir été trouvée.



**Malgré les récents événements qui ont quelque peu altéré nos relations avec certains pays de l'Est, des contacts fructueux restent possibles.** La visite de l'ambassadeur E. Brunner en URSS tendrait à le prouver. Cette consultation s'inscrivait certes dans le contexte des travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), mais elle marquait aussi la reprise du dialogue politique bilatéral. Depuis plus de trois ans en effet, plus aucun haut fonctionnaire du DFAE ne s'était rendu à Moscou et l'on se souvient que le voyage de P. Aubert, prévu en mars 1980, avait été annulé à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan.

Cette démarche n'a pas empêché notre exécutif d'intervenir publiquement en faveur de la famille du Prix Nobel de la paix, A. Sakharov. Une pétition a même été remise à la Mission de l'URSS auprès des organisations internationales à Genève par une délégation comprenant entre autres les députés M. Bauer (pl, GE) et G. Duboule (prd, GE).

Par ailleurs, la Suisse a conclu **avec la Hongrie un accord fiscal** (MCF 81.054), visant à éviter que des sociétés dites mixtes, financées à la fois par l'industrie hongroise et par des firmes suisses, soient imposées deux fois. Il s'agit de la première convention du genre jamais signée par notre pays avec un Etat communiste. Plusieurs conventions de ce type conclues avec la Nouvelle-Zélande (MCF 80.076), l'Irlande (MCF 81.028) et la Grande-Bretagne (MCF 81.042) ont été modifiées.

**Au lendemain du coup de force des militaires en Pologne, l'attention s'est évidemment portée vers ce pays.** Le Conseil fédéral a été l'un des premiers gouvernements à condamner officiellement les mesures répressives ordonnées par l'armée. Dans un communiqué publié en décembre, il a souhaité la levée de l'état d'exception ainsi que le complet rétablissement des libertés fondamentales. D'aucuns se sont demandés si cette prise de position n'était pas susceptible de créer un précédent dangereux dans la mesure où il est extrêmement rare que nos autorités s'immiscent dans les affaires intérieures d'un pays. Cela d'autant plus qu'elles avaient réagi mollement lors du coup d'Etat militaire en Turquie ou de l'arrivée de la junte au pouvoir au Salvador.

Dans la plupart des grandes villes suisses, des manifestants se sont réunis à l'appel des syndicats et des partis de gauche pour dénoncer l'état de siège en Pologne et pour exprimer leur solidarité avec les syndicalistes polonais. Une manifestation nationale de soutien a même été organisée à Berne, manifestation qui a rassemblé plus de 10'000 personnes. Varsovie a publiquement critiqué l'attitude du Conseil fédéral dans cette affaire et condamné le fait que les autorités helvétiques aient toléré la réunion de leaders de «Solidarnosc» dans divers villes. Ce durcissement d'attitude ne devrait pas affecter notre aide alimentaire à ce pays. Le gouvernement fédéral a en effet accepté sous forme de postulat une motion (Mo. 80.931) du conseil national Günter (adi, BE) le chargeant de renforcer les mesures prises jusqu'à présent.

A l'occasion de la rencontre à Berne entre P. Aubert et le responsable des Affaires étrangères au sein de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), **le chef du DFAE s'est déclaré prêt à offrir ses bons offices pour un règlement équitable du conflit au Proche-Orient.** En outre, il a tenu à préciser à nouveau la position du Conseil fédéral. Un tel règlement ne saurait être envisagé sans y associer toutes les parties concernées. Il faudra donc d'une part reconnaître le droit d'Israël à l'existence et à la sécurité dans des frontières internationalement reconnues et d'autre part prendre en considération les aspirations légitimes du peuple palestinien à se déterminer sur son propre avenir. L'OLP représente à cet égard incontestablement la principale organisation palestinienne. Voir sur ce sujet la question ordinaire (Q 80.833) du Conseil national G. Baechtold (ps, VD).

Cette entrevue a suscité un certain nombre de réactions. Le PRD et les milieux pro-israéliens l'ont nettement désapprouvée. Ils ont estimé qu'en recevant un tel représentant, le gouvernement ne faisait que cautionner une organisation terroriste et remettait de surcroît en question la pratique qui consiste à ne reconnaître que des Etats légalement créés. Pour sa part, l'ambassade d'Israël en Suisse a recouru à un procédé guère en usage dans notre pays. Elle a distribué à la presse un dossier sur les déclarations récentes de ce responsable politique et de membres de l'OLP. Il est effectivement exceptionnel qu'une mission d'un pays étranger s'en prenne à la politique des autorités helvétiques. Cette visite pourrait cependant avoir des répercussions plus importantes qu'il n'y paraît. Elle montre en effet à la communauté internationale que la Suisse, tout comme la plupart des Etats européens, admet que la participation des Palestiniens à la recherche d'une solution au problème du Proche-Orient est primordiale et qu'à ce titre, l'OLP a un rôle essentiel à jouer.<sup>11</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 15.10.1991  
ANDRÉ MACH

**Le chef du DFAE a effectué une visite officielle en Inde où il a rencontré le premier ministre Narasimha Rao**, ainsi que le ministre des affaires étrangères et celui des finances. Les discussions ont surtout porté sur des questions économiques et sur un accord de double-imposition.<sup>12</sup>

**VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS**

DATUM: 21.09.1994  
LIONEL EPERON

Les Chambres fédérales ont approuvé les **conventions de double imposition** avec la Roumanie (93.092), le Mexique (93.087), l'Inde (94.087) et la Tunisie (94.043), ainsi que celle en matière d'**impôts sur les successions** avec la Grande-Bretagne (94.023). Elles ont également adopté la modification des conventions de double imposition avec l'Autriche (94.014) et la Grande-Bretagne (94.016).<sup>13</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 05.04.1997  
LIONEL EPERON

Accompagné d'une délégation mixte comprenant plusieurs représentants des milieux économiques helvétiques, **le chef du DFEP, Jean-Pascal Delamuraz, a effectué un périple en Asie** durant lequel il s'est rendu aux Philippines. A l'occasion de cette première halte, un accord bilatéral de protection des investissements a été signé par le chef de l'économie publique suisse et par le président philippin Fidel Ramos. La délégation suisse s'est ensuite déplacée au siège de la Banque asiatique de développement (BAD) avant de s'envoler pour l'Inde où le chef du DFEP a eu le loisir de s'entretenir avec le président Shankar Dayal Sharma ainsi qu'avec les ministres indiens de l'industrie et du commerce. Cette visite a été couronnée par la signature de deux accords, l'un sur la double imposition des sociétés et l'autre sur la protection des investissements.<sup>14</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 20.11.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

Le Président de la Confédération Flavio Cotti s'est rendu en **Inde** pour tenter de redonner un coup de fouet aux relations économiques entre les deux pays. La Suisse est en effet redescendue au neuvième rang des investisseurs en Inde, alors qu'elle occupait précédemment la cinquième position.<sup>15</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 01.01.2000  
FRANÇOIS BARRAS

En début d'année, **Pascal Couchepin** a lancé une petite polémique à l'encontre de son collègue des Affaires étrangères. Alors que ce dernier s'apprêtait à se rendre en Egypte, au Liban et en Syrie en compagnie d'un grand nombre de patrons suisses, le chef du Département de l'Economie a regretté par voie de presse que la politique étrangère helvétique se mêle de l'économie. Il a insisté sur la séparation des attributions au sein du Conseil fédéral, créant un court débat par journaux interposés. Celui-ci a officiellement débouché sur une concertation commune entre les deux Départements qui devrait contribuer à une meilleure collaboration. Au chapitre de ses voyages individuels, Pascal Couchepin s'est rendu en **Inde** durant quatre jours. Au terme de son séjour, il a souhaité que ce pays devienne un acteur économique significatif pour la Suisse et a rangé l'Inde au rang des Etats prioritaires pour la politique étrangère helvétique. Le ministre de l'Economie a ensuite traversé le cône sud de l'**Amérique latine**, en compagnie d'une délégation d'entrepreneurs suisses. Au Chili et au Mexique, il a abordé les questions concernant un futur traité de libre-échange entre l'AELE et ces pays.<sup>16</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 03.10.2000  
FRANÇOIS BARRAS

Le Conseil fédéral a publié **six messages** concernant respectivement des conventions en vue d'éviter la double imposition de certains pays. Etaient concernés: la Mongolie, l'Albanie, le Kazakhstan, la Macédoine, l'Inde et l'Autriche. Au cours de l'année sous revue, le Conseil des Etats a eu l'occasion de ratifier à l'unanimité les textes portants sur les quatre premiers pays. Quelques mois plus tard, le Conseil national a approuvé lui aussi en chœur les conventions avec la Mongolie, l'Albanie et le Kazakhstan.<sup>17</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 01.01.2002  
ROMAIN CLIVAZ

**Joseph Deiss** s'est rendu au Kosovo pour une visite de travail. Il y a notamment rencontré le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Michael Steiner, Chef de la Mission des Nations Unies. Outre son voyage d'avril (voir infra) en Asie centrale, il a également visité l'Asie du Sud et a été reçu au Bhoutan, au Pakistan, et en Inde. Ces deux derniers pays sont des pays prioritaires de la DDC, mais la coopération a été limitée ces dernières années à la suite de la reprise des essais nucléaires. Un bref passage de 8 heures à Kaboul lui a donné l'occasion de se rendre

compte personnellement de la situation. Le ministre des affaires étrangères s'est également rendu au Japon, principal partenaire économique de la Suisse en Asie. En déplacement en Fédération de Russie il a rencontré son homologue russe et s'est entretenu sur la poursuite de la coopération humanitaire, technique et financière. La visite officielle de travail en Iran a permis de rencontrer le président Khatami, d'écouter son avis sur la situation dans la région et de signer une convention de double imposition avec la République islamique. Lors d'une courte visite chez le voisin du Liechtenstein, Joseph Deiss a abordé les implications des négociations bilatérales en cours sur les places financières respectives.<sup>18</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2003  
ROMAIN CLIVAZ

Durant son **année présidentielle, Pascal Couchepin a multiplié les voyages à l'étranger.** Il s'est tout d'abord rendu en Grèce, pays assumant la présidence de l'Union européenne au premier semestre de l'année sous revue. La conclusion du deuxième cycle de négociations bilatérales a été au centre des entretiens avec les dirigeants grecs. Lors de sa visite à Rome (juillet) le radical valaisan a non seulement été reçu en audience privée par le pape Jean-Paul II, il s'est également entretenu avec le chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi. L'état d'avancement des négociations bilatérales a été au centre des discussions avec le chef de l'Etat assurant la présidence de l'UE au deuxième semestre 2003. Le président de la Confédération s'est également rendu à deux reprises à Paris en début d'année (février et mars). A l'occasion de sa première visite, il a rencontré le ministre de l'Education, et a exprimé la volonté de la Suisse d'être mieux intégrée au système européen de recherche et de formation. Ce premier séjour (février) s'est inscrit dans le cadre des célébrations du bicentenaire de l'Acte de médiation. Lors de ses entretiens avec le premier ministre Jean-Pierre Raffarin, ils ont notamment évoqué l'organisation du sommet du G8 à Evian, à proximité de la frontière suisse. C'est lors d'une deuxième visite que le Président de la Confédération s'est entretenu avec celui de la République française, principalement concernant la situation en Irak et le sommet du G8. Avant son premier voyage à Paris, Pascal Couchepin s'est rendu à Madrid (février). Il a été reçu par le roi Juan Carlos, et son épouse la reine Sofia. Il s'est ensuite entretenu avec le chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar. Au début du mois d'avril, c'est à Berlin que Pascal Couchepin a rencontré le chancelier allemand Gerhard Schröder et le président de la République Johannes Rau. A la mi-avril, il s'est rendu à Athènes pour assister à la Conférence européenne et y représenter la Suisse. Cette conférence réunit les Chefs d'Etats et de Gouvernement de quarante pays européens. Au lendemain de la cérémonie marquant l'entrée de dix nouveaux membres dans l'UE, la discussion a porté sur les conséquences de cet élargissement sur les autres pays d'Europe. Après avoir remis une centaine d'horloges aux autorités de Saint-Petersbourg, comme cadeau officiel pour le tricentenaire de la ville, le Président de la Confédération a rencontré le président russe Vladimir Poutine. Cette rencontre, qui s'est tenue en juillet, leur a permis d'aborder la question de l'accident aérien d'Überlingen. Lors de son voyage au Portugal (début septembre) Pascal Couchepin a rencontré le président portugais Jorge Sampaio et le premier ministre José Manuel Durao Barroso. Il s'est également rendu en Irlande (octobre), pays assurant la présidence de l'UE durant le premier semestre 2004. Lors de son séjour en Bulgarie (fin octobre), il a signé un accord prévoyant la suppression de l'obligation réciproque de détention d'un visa. C'est en fin d'année présidentielle que le président s'est rendu à deux reprises en Asie (novembre). Lors de son séjour en Inde, outre les habituels échanges avec les autorités politiques, la coopération scientifique et technologique ont été au centre des discussions. Des accords ont été signés dans ces domaines. Accompagné d'une délégation économique, Pascal Couchepin a choisi la Chine comme dernière destination de son année présidentielle. Outre l'accès au très prometteur marché chinois, le conseiller fédéral souhaitait la réinscription de la Suisse sur la liste chinoise des destinations touristiques officielles. Cette décision, attendue depuis 1999, a été annoncée à l'occasion de la rencontre avec le président chinois Hu Jintao. Elle devait être formalisée au début de l'année 2004. Un tel accord devrait faciliter l'obtention de documents de voyage pour les touristes chinois. Une déclaration d'intention dans le domaine scientifique, concernant principalement la collaboration entre Hautes Ecoles, a également été signée. En tant que ministre de la culture, Pascal Couchepin a également représenté la Suisse lors de l'ouverture de la Biennale de Venise.<sup>19</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 26.05.2005

ELIE BURGOS

En visite officielle en Suisse, le **Président de la République de l'Inde, Abdul Kalam**, a été reçu par le Conseil fédéral in corpore. Il a notamment visité les écoles polytechniques fédérales de Lausanne et de Zurich, et a confirmé l'intérêt politique d'un partenariat scientifique entre l'Inde et la Suisse.<sup>20</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 01.01.2006

ELIE BURGOS

Le conseiller fédéral **Joseph Deiss** a rencontré le ministre du commerce et de l'industrie Kamal Nath, et celui des finances Palaniappan Chidambaram, lors d'une visite de cinq jours en Inde au mois de janvier. Il était accompagné, lors de ce voyage, par une douzaine de représentants de l'économie. Le chef du DFE a rencontré son homologue polonais Piotr Wozniak à Varsovie, lors d'une visite en Pologne au début du mois de mars. L'engagement de la Suisse en faveur de la Pologne dans le cadre de la contribution suisse à la cohésion à l'UE a été au centre des discussions. En avril, Joseph Deiss s'est rendu en Arabie Saoudite, où il a signé un accord sur la protection des investissements dans les deux pays. Il s'est ensuite envolé pour le Koweït, où il a successivement été reçu par l'émir, le prince héritier et le premier ministre. Lors d'une visite de travail en Autriche au début du mois de mai, le conseiller fédéral s'est entretenu avec le ministre autrichien de l'économie et du travail, Martin Bartenstein, ainsi qu'avec celui de l'agriculture, des forêts et de l'environnement, Josef Pröll. Les discussions ont notamment porté sur les rapports économiques entre la Suisse et l'Autriche, leur politique de croissance et leur coopération dans la lutte contre la grippe aviaire.<sup>21</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 01.01.2006

ELIE BURGOS

Suite à son élection au mois de juin, la conseillère fédérale **Doris Leuthard** a effectué une première visite à l'étranger au mois de septembre. Elle s'est rendue à Paris, où elle a rencontré la ministre française de l'agriculture et de la pêche, Christine Bussereau, ainsi que Christine Lagarde, la ministre déléguée au commerce extérieur. Les discussions ont porté en grande partie sur la question de la conclusion d'un accord de libre-échange agricole entre la Suisse et l'UE. Elle s'est ensuite rendue à Vaduz, au Liechtenstein, où elle a rencontré plusieurs ministres de la Principauté. Lors d'une visite à Berlin au mois d'octobre, la nouvelle cheffe du DFE a rencontré son homologue allemand Michael Glos. Les parties se sont notamment engagées en faveur de la poursuite du round de négociations de Doha sur la libéralisation du commerce mondial, dans le cadre de l'OMC. En décembre, la conseillère fédérale s'est tout d'abord rendue en Inde, où elle a rencontré son homologue indien Kamal Nath. Elle a ensuite rencontré Susan Schwab, la représentante de l'administration Bush aux affaires commerciales, lors d'une visite de deux jours à Washington.<sup>22</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 10.06.2006

ELIE BURGOS

Le Conseil fédéral a décidé de **reconnaître le Monténégro en tant que nouvel Etat officiellement indépendant**, et d'entreprendre des démarches en vue d'établir des relations diplomatiques et consulaires entre les deux pays.<sup>23</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 16.11.2006

ELIE BURGOS

A la mi-novembre, le **ministre indien de la science et de la technologie, Kapil Sibal**, a effectué une visite de quatre jours en Suisse. Il a été reçu par le conseiller fédéral Pascal Couchepin. Les deux hommes se sont notamment rendus dans les deux écoles polytechniques fédérales, afin d'y visiter des laboratoires de recherche.<sup>24</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 01.01.2007

ELIE BURGOS

Présidente de la Confédération durant l'année sous revue, la conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** a effectué de nombreux voyages à l'étranger. Elle s'est tout d'abord rendue au mois de février en Asie, et plus précisément au Cambodge et en Indonésie. L'aide humanitaire et le renforcement de la paix ont été au menu des discussions. Dans le premier pays, elle a été reçue par le nouveau roi Norodom Sihamoni. En Indonésie, elle a rencontré le président Susilo Bambang Yudhoyono. Au mois de mars, la conseillère fédérale s'est rendue en Italie, où elle a rencontré le chef du gouvernement Romano Prodi. La question de la fiscalité entre la Suisse et l'UE a été au centre des discussions. En visite en Estonie au mois d'avril, elle a rencontré son homologue Urmas Paet ainsi que le premier ministre Andrus Ansip, avec qui elle s'est entretenue des relations Suisse-UE. Au cours du même déplacement, Micheline Calmy-Rey a effectué une visite en Pologne, où elle a abordé la question des projets de cohésion que financera la Suisse, puis en Lettonie où elle a notamment rencontré la présidente Vaira Vike-Freiberga. En visite officielle au Portugal au mois de mai, la

présidente de la Confédération a rencontré le président Anibal Cavaco Silva et le premier ministre Jose Socrates, avec lesquels elle s'est entretenue des relations bilatérales entre la Suisse et le Portugal et de questions de politique européenne. Au mois de juin, Micheline Calmy-Rey a effectué une visite de deux jours en Espagne. Elle y a notamment rencontré le roi Juan Carlos, ainsi que son homologue Miguel Angel Moratinos. Elle s'est ensuite rendue en Afrique au mois de juillet, pour une tournée de plus d'une semaine, lors de laquelle elle a visité pas moins de sept pays (Bénin, Ghana, Sénégal, Tchad, République démocratique du Congo, Burundi et Rwanda). Au mois de septembre, la présidente de la Confédération a participé aux travaux de la 62ème Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies à New York. Lors d'une visite de deux jours à Bruxelles, Micheline Calmy-Rey a été reçue par le président de la Commission européenne, Jose Manuel Barroso. Lors d'une visite en Inde au mois de novembre, la cheffe du DFAE et le premier ministre indien ont décidé de mettre en place un groupe de travail chargé de négocier un mémoire d'entente destiné à structurer les relations bilatérales entre les deux pays. Elle a ensuite rencontré le président russe Vladimir Poutine et le premier ministre Sergueï Lavrov, avec qui elle a signé un mémoire d'entente visant à approfondir les relations bilatérales entre la Suisse et la Russie. La présidente de la Confédération a rencontré le président de la République française Nicolas Sarkozy en novembre à Paris. Les discussions ont porté, entre autres, sur la politique européenne. En décembre, Micheline Calmy-Rey s'est à nouveau rendu à Paris, afin de représenter la Suisse à la Conférence internationale des donateurs pour le Territoire palestinien.<sup>25</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2007  
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Doris Leuthard** s'est rendue au Brésil en début d'année, où elle a signé un protocole d'entente entre les deux pays avec le ministre brésilien des affaires étrangères, qui permettra de faire baisser les droits de douane appliqués aux produits suisses. Elle a ensuite effectué une visite de travail deux jours à Vienne. Elle y a rencontré le ministre de la santé, de la famille et de la jeunesse, avec qui elle a discuté de la compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue en Afrique du Sud et en Tanzanie en compagnie d'une délégation de représentants d'économistes suisses. L'amélioration des conditions-cadres pour les entreprises suisses et les phénomènes de double imposition ont été au centre des discussions. Au mois de juin, la cheffe du DFE a participé à la réunion ministérielle ordinaire de l'AELE à Vaduz, lors de laquelle des discussions ont été menées sur la politique de l'AELE en matière d'accords de libre-échange avec des pays non-membres de l'UE. Suite à un voyage en Chine au mois de juillet, lors duquel Doris Leuthard a tenté d'inciter les entreprises chinoises à investir en Suisse, la conseillère fédérale s'est rendue en Inde, où elle a signé un protocole d'entente avec son homologue indien en matière de protection de la propriété intellectuelle. L'accord en question prévoit la création d'un groupe chargé de plancher sur les questions liées à la prévention de la production, de la distribution et de la vente de produits contrefaits. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue à Oman et dans les Emirats arabes unis dans le cadre d'une mission économique. Elle a notamment signé un accord relatif à l'exonération fiscale des entreprises de navigation aérienne avec les autorités du Sultanat d'Oman. A la mi-novembre, Doris Leuthard s'est rendue à Bruxelles pour participer à la réunion annuelle du « Joint ECOFIN » réunissant les ministres de l'économie et des finances de l'UE et de l'AELE. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue en Italie, dans le cadre d'une visite de travail auprès de son homologue, le ministre italien du développement économique Pier Luigi Bersani. En décembre, la cheffe du DFE, a participé à une réunion informelle de ministres du commerce et de l'économie à Bali, sur l'invitation de la ministre indonésienne du commerce.<sup>26</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2008  
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Doris Leuthard** a conduit une mission économique de plusieurs jours au Mexique au mois de février, afin d'intensifier les relations commerciales entre les deux pays. Elle s'est ensuite rendue au Japon, où elle a signé, avec le ministre japonais des affaires étrangères un accord bilatéral de libre-échange et de partenariat économique entre les deux pays. En visite en Inde au mois d'avril, la cheffe du DFE a rencontré son homologue Kamal Nath. Les deux ministres ont déclaré qu'un accord de libre-échange entre les deux pays devrait être conclu dans l'année. Inaugurant le tout premier vol direct de SWISS à destination de Shanghai, Doris Leuthard a effectué une visite de cinq jours en Chine en mai. Ce déplacement avait pour objectif de rencontrer Chen Deming, le nouveau ministre chinois du commerce et de poursuivre le dialogue bilatéral en matière de libre-échange. La conseillère fédérale s'est rendue en Russie au mois de juillet. Elle a signé un plan d'action pour renforcer la coopération économique

entre les deux pays avec son homologue russe. Afin d'entretenir les relations bilatérales entre la Suisse et l'UE, la cheffe du DFE a rencontré trois commissaires européens à Bruxelles. En fin d'année, Doris Leuthard a effectué une visite en Turquie. Elle était accompagnée de représentants des principaux secteurs exportateurs suisses vers la Turquie.<sup>27</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2008  
ELIE BURGOS

Le conseiller fédéral **Moritz Leuenberger** a prononcé une allocution au Sommet sur le développement durable de New Dehli début février. Il y a notamment rencontré le Prix Nobel de la Paix Rajendra K. Pachauri. Il s'est ensuite rendu à Washington pour participer à la conférence internationale sur les énergies renouvelables au mois de mars. Il a mené plusieurs entretiens bilatéraux sur la politique climatique. Le conseiller fédéral s'est rendu à Ljubljana (Slovénie) début avril, afin de prendre part à une rencontre informelle des ministres de l'environnement de l'UE. Après avoir ouvert les assises sur le climat du gouvernement autrichien, le conseiller fédéral a participé au 11ème Forum international de l'énergie, réunissant les ministres de l'énergie du monde entier à Rome fin avril. Il a mené une série d'entretiens bilatéraux à cette occasion. Le chef du DETEC a ensuite participé à la Conférence des Parties à la convention des Nations Unies sur la diversité biologique à Bonn et au Forum mondial des transports à Leipzig (Allemagne) au mois de mai. En visite à Rome auprès de son homologue italien au mois d'octobre, le conseiller fédéral a signé un accord sur la construction du MEVA, le RER transfrontalier Mendrisio-Varese.<sup>28</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2010  
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de janvier, **Micheline Calmy-Rey** est allée en Slovénie, en Géorgie et en Russie lors d'un voyage de trois jours. La rencontre de Ljubljana s'inscrit dans le cadre des relations bilatérales ordinaires avec la Slovénie. A Tiflis (Géorgie), la cheffe du DFAE a fait un discours auprès de représentants du gouvernement, de l'opposition et d'organisations non gouvernementales à propos des droits humains, de l'Etat de droit et des structures démocratiques. Elle l'a fait en tant que présidente du Conseil de l'Europe. Elle a ensuite rencontré le ministre russe des affaires étrangères, Sergei Lavrov à Moscou. Les discussions se sont concentrées sur la normalisation des relations entre la Géorgie et la Russie ainsi que sur la réforme de la Cour européenne des droits de l'homme. En février, elle a évoqué la restitution des fonds Duvalier avec le président René Préal en Haïti. Elle s'est ensuite rendue au Sud-Kivu en République démocratique du Congo, puis en Tanzanie, dans le cadre d'une rencontre avec la DDC qui finance des projets dans la région. En mars, elle a discuté de la question libyenne et surtout de la procédure empêchant certains ressortissants libyens d'obtenir un visa Schengen avec la cheffe de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, à Bruxelles. Au mois d'avril, elle a présenté les contours de la conférence d'Interlaken au siège du Conseil de l'Europe, à Strasbourg. La conférence a traité de la question des réformes à entreprendre au sein du conseil. En mai, elle est allée à New York dans le cadre de la conférence des Nations Unies sur la révision du traité de non prolifération nucléaire. Micheline Calmy-Rey a critiqué le fait qu'après deux décennies post guerre froide, le recours à l'arme nucléaire demeure au sein des doctrines militaires des Etats. En juin, elle s'est rendue en Chine dans le cadre de l'exposition universelle de Shanghai. Elle a visité le pavillon suisse avant de se rendre à Pékin pour rencontrer le vice-premier ministre chinois, Li Keqiang et le ministre des affaires étrangères, Yang Jiechi. Au mois d'août, elle a rencontré le ministre indien des affaires étrangères et celui des finances, de l'environnement et de la science à New Dehli. En septembre, elle est allée à New York pour le sommet des Nations Unies sur les Objectifs du millénaire lors duquel elle a affirmé que la communauté internationale s'est trop focalisée sur les symptômes de la pauvreté plutôt que sur ses causes. Au mois de novembre, elle s'est rendue à Bruxelles à l'occasion du 50ème anniversaire de la mission suisse. Elle a souhaité une « helvétisation » du continent européen en ce qui concerne la démocratie directe tout en admettant que la Confédération doit mieux harmoniser sa démocratie directe avec ses obligations internationales.<sup>29</sup>

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 03.12.2010  
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le Conseil fédéral a présenté son message relatif à l'approbation d'un protocole modifiant la **CDI** avec l'Inde.<sup>30</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 31.12.2010  
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le parlement a approuvé la **Convention de sécurité sociale** entre la Confédération et l'Inde.<sup>31</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 01.01.2011  
ANITA KÄPPELI

Volkswirtschaftsminister **Johann Schneider-Ammann** besuchte im Januar Ungarn und unterzeichnete dabei ein Projektabkommen im Umweltbereich. Im März stattete der Bundesrat Deutschland einen Antrittsbesuch ab. Beim Treffen mit Wirtschaftsminister Rainer Brüderle erläuterte er die Schweizer Haltung zur möglichen Weiterentwicklung des bilateralen Weges mit der EU. Der Vorsteher des Eidgenössischen Volkswirtschaftsdepartements besuchte im April Indien, wo er die Verhandlungen über ein Freihandelsabkommen voranbringen wollte. Im Mai war Johann Schneider-Ammann in Brüssel zu Besuch, wo er unter anderem den EU-Agrarkommissar und den EU-Handelskommissar traf. Der Volkswirtschaftsminister unterzeichnete ein Abkommen mit der EU zum gegenseitigen Schutz von Ursprungsbezeichnungen (AOC). Im Juli besuchte er gemeinsam mit Bundespräsidentin Calmy-Rey Russland, wo sie zusammen mit dem russischen Präsidenten Medwedew eine Holcim-Zementfabrik einweihen. Schneider-Ammann hielt sich im Oktober zu einem Staatsbesuch in Brasilien auf, wo er verschiedene Minister zu bilateralen Gesprächen traf und ein Stagiaire-Abkommen unterzeichnete. Anschliessend besuchte er Chile, wo das duale Berufsbildungssystem der Schweiz ein Gesprächsthema war. Ebenfalls stand das seit 2004 gültige Freihandelsabkommen auf der Agenda.<sup>32</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 17.06.2011  
ANITA KÄPPELI

Das Parlament stimmte dem **DBA** mit Indien zu.<sup>33</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 03.10.2011  
ANITA KÄPPELI

Die **indische Staatspräsidentin Pratibha Patil** stattete der Schweiz einen offiziellen Staatsbesuch ab. Sie wurde Anfang Oktober in Bern von sechs Bundesräten empfangen. Die Vertreter beider Länder unterzeichneten dabei ein Memorandum of Understanding für den Dialog betreffend Finanzfragen.<sup>34</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 01.01.2012  
EMILIA PASQUIER

**Doris Leuthard**, ministre de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication s'est rendue en Chine à bord du vol inaugural Swiss Zürich-Pékin pour rencontrer cinq ministres chinois et intensifier ainsi les relations bilatérales entre les deux pays. Puis, elle a représenté la Suisse au Forum ministériel mondial sur l'environnement à Nairobi, forum qui visait notamment à préparer la Conférence de l'ONU sur le développement durable en juin. Elle a ensuite participé à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) au mois de juin. Enfin, la coopération sur les énergies renouvelables et les technologies efficaces a emmené la ministre à Moscou où elle a rencontré son homologue russe. Puis, la ministre s'est rendue à la Conférence mondiale sur la biodiversité à Hyderabad en Inde. Le dernier voyage a amené Doris Leuthard à la Conférence sur le climat de Doha qui visait la prolongation du protocole de Kyoto.<sup>35</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 01.01.2012  
EMILIA PASQUIER

La santé, la culture et la recherche ont été au programme du voyage en Inde du ministre de l'intérieur **Alain Berset**.<sup>36</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 07.03.2012  
EMILIA PASQUIER

En mars, les chambres fédérales ont approuvé à l'unanimité l'**accord de libre-échange** entre l'AELE et le Monténégro, ainsi que l'**accord agricole** entre la Suisse et le Monténégro.<sup>37</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 23.11.2012  
EMILIA PASQUIER

Le **ministre des affaires étrangères du Monténégro Nebojsa Kaluderovic** s'est rendu à Berne afin de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays.<sup>38</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2013  
EMILIA PASQUIER

En janvier, le ministre des affaires étrangères, **Didier Burkhalter**, s'est rendu à Rome afin de rencontrer son homologue italien Giulio Terzi. Les deux hommes ont inauguré le premier « Forum sur le dialogue Italie-Suisse » qui vise à renforcer la coopération entre les deux pays. Le ministre s'est ensuite envolé pour les Balkans où il a rencontré les membres du gouvernement de Bosnie et Herzégovine. Ensuite, il s'est rendu à Belgrade pour discuter des présidences de la Suisse (2014) et de la Serbie (2015) à l'OSCE. L'Irlande a ensuite accueilli le ministre pour des discussions portant sur la politique européenne. Le chef de la diplomatie suisse s'est rendu à Rome à l'occasion de la tournée européenne du secrétaire d'Etat américain John Kerry. Pour inaugurer son entrée dans le groupe « Amis du Yémen », Didier Burkhalter a fait le déplacement à Londres pour participer à une rencontre de ce groupe qui vise à soutenir la transition politique yéménite. La Journée mondiale de l'eau a ensuite emmené le ministre à La Haye pour une conférence internationale. En avril, le chef de la diplomatie suisse a entamé une tournée sud-américaine qui l'a conduit au Chili, au Pérou et en Colombie. Ces voyages lui ont permis de s'entretenir avec les politiques de ces pays, ainsi que de visiter les différents projets soutenus par la Confédération. La Chine a ensuite accueilli le ministre libéral-radical pour une visite de travail centrée sur les questions bilatérales et internationales. Pour célébrer le 50e anniversaire de l'adhésion suisse au Conseil de l'Europe, Didier Burkhalter a prononcé un discours devant l'assemblée parlementaire de Strasbourg. En mai, le ministre s'est rendu en Israël et en Territoire palestinien occupé, confirmant ainsi l'engagement de la Suisse pour une solution à deux Etats au Proche-Orient. L'engagement de la Suisse pour l'interdiction de la peine de mort a ensuite emmené le conseiller fédéral au 5e Congrès mondial contre la peine de mort à Madrid. Avant de présenter les objectifs de la présidence suisse 2014 devant l'OSCE à Vienne, Didier Burkhalter a participé, également à Vienne, à une conférence de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (IEA). Il s'est ensuite rendu à Salzbourg afin de prendre part à la rencontre quadripartite des ministres des affaires étrangères, qui regroupe les ministres allemands, autrichiens, liechtensteinois et suisses. En août, la Lituanie et la Lettonie ont accueilli le ministre neuchâtelois, qui a notamment prononcé son discours du 1er août à Riga. Le ministre a ensuite pris la route de l'est pour une visite de travail en Slovaquie. Sa visite suivante s'est déroulée aux Pays-Bas, où, après avoir rencontré le ministre des affaires étrangères néerlandais, il s'est dirigé vers La Haye pour visiter la Cour pénale internationale et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. En automne, la visite de Didier Burkhalter au Maroc a marqué la première visite officielle d'un ministre des affaires étrangères dans ce pays. Le neuchâtelois a ensuite participé à l'Assemblée générale de l'ONU, à New York. C'est ensuite l'Océanie, plus précisément l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Vanuatu, qui ont accueilli Didier Burkhalter afin d'aborder tout particulièrement les questions du changement climatique et du développement durable. En tant que nouveau membre de l'ASEM, la Suisse a été représentée par son ministre des affaires étrangères lors de la rencontre ministérielle à New Delhi. Quelques semaines avant que la Suisse ne prenne la présidence de l'OSCE, Didier Burkhalter a participé au Conseil ministériel de l'organisation à Kiev en décembre.<sup>39</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 15.05.2015  
CAROLINE HULLIGER

**Johann Schneider-Ammann** s'est rendu **en Inde** du 15 au 17 mai. A Delhi, il a rencontré la ministre du commerce et de l'industrie Nirmala Sitharaman avec laquelle il a discuté des relations économiques bilatérales et des négociations de l'accord de libre-échange entre l'AELE et l'Inde. Le chef du DEFR s'est ensuite déplacé à Bangalore dans le sud du pays où il a lancé les CTI Market Entry Camps, une initiative de la Commission de la technologie et de l'innovation (CTI) gérée par swissnex India visant à promouvoir l'implantation de start-ups suisses en Inde. Le Conseiller fédéral était accompagné d'une délégation de représentants d'entreprises suisses et de membres de gouvernements cantonaux et du Conseil national.<sup>40</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.11.2015  
CAROLINE HULLIGER

Johann Schneider-Ammann a participé à la **Conférence ministérielle de l'AELE** qui s'est tenue le 23 novembre à **Genève**. Il a été question des négociations en cours concernant les accords de libre-échange avec la Géorgie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et le Vietnam et des accords en vue avec la Turquie, le Canada et le Mexique. Par ailleurs, les ministres de l'AELE ont rencontré l'ambassadeur américain Michael Punke, représentant adjoint au commerce, qui les a informés de l'avancement des négociations de libre-échange entre les Etats-Unis et l'UE.<sup>41</sup>



**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 19.09.2016  
AUDREY BOVEY

Le Conseil des Etats et le Conseil national ont tous deux accepté le projet d'arrêté fédéral portant approbation de la **convention de sécurité sociale avec la République populaire de Chine**, respectivement en juin et septembre 2016. Tel que précisé par le conseiller fédéral Alain Berset devant la chambre des cantons, la convention en question s'inscrit dans le contexte du développement des relations de la Suisse avec ses partenaires économiques les plus importants sur le continent asiatique – des accords similaires ont à ce titre déjà été conclus avec le Japon, l'Inde et la Corée du Sud.<sup>42</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 12.10.2016  
AUDREY BOVEY

Le 12 octobre 2016, le Conseil fédéral soumettait au Parlement le projet d'arrêté fédéral relatif à l'Accord sur la coopération policière en matière de lutte contre la criminalité signé en avril 2016 avec le Monténégro (**Lutte contre la criminalité. Accord avec le Monténégro**). S'ajoutant à d'autres accords similaires déjà conclus avec différents pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est, l'entente établie avec le Monténégro participe de manière directe au développement de la sécurité intérieure helvétique. Tel que spécifié par le socialiste Pierre-Alain Fridez (ps, JU), rapporteur pour la CPS-CN, l'accord en question a pour principal objectif de favoriser le "transfert d'informations et [ainsi] une meilleure collaboration entre les deux Etats pour repérer et démanteler des réseaux de crime organisé".

Dans les rangs des chambres fédérales, l'arrêté n'a pas suscité de discussion et a été adopté à l'unanimité lors du vote final du 29 septembre 2017 (194 voix pour, 0 contre et 0 abstention au Conseil national / 44 voix pour, 0 contre et 0 abstention au Conseil des Etats).<sup>43</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 11.06.2018  
AUDREY BOVEY

Le 11 juin 2018, le Conseil national s'est prononcé en faveur du projet d'arrêté fédéral portant approbation des **conventions de sécurité sociale avec la Serbie et le Monténégro** (122 voix pour, 67 contre et 0 abstention lors du vote sur l'ensemble), faisant fi de la proposition de la minorité Aeschi (udc, ZG) de ne pas entrer en matière. Issus du groupe parlementaire de l'Union démocratique du centre, les opposants et opposantes au projet jugent que les accords de sécurité sociale en question ne profitent aucunement à la Suisse, étant donné que le nombre de citoyens helvétiques vivant en Suisse et bénéficiant de rentes de la Serbie ou du Monténégro est quasi nul. En revanche, des dizaines de millions de francs suisses seraient inutilement transférés à l'étranger, sans aucun ajustement ne prenant en compte les disparités liées au pouvoir d'achat.

En ce qui concerne les Etats parties, les présentes conventions remplacent la convention conclue en 1962 entre la Suisse et l'ex-Yougoslavie, qui désormais ne s'applique plus qu'à la Bosnie-Herzégovine.

Le projet passe au Conseil des Etats.<sup>44</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 18.09.2018  
AUDREY BOVEY

Au mois de septembre 2018, le Conseil des Etats s'est aligné à la décision du Conseil national en approuvant à la quasi-unanimité – l'élu schwytzois Peter Föhn (udc, SZ) est le seul à avoir exprimé sa désapprobation – le projet d'arrêté fédéral relatif aux **conventions de sécurité sociale établies avec la Serbie et le Monténégro**. L'objet en question n'a pas suscité de commentaire dans les rangs de la chambre des cantons.<sup>45</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 13.09.2019  
AMANDO AMMANN

Mitte September 2019 stattete der **indische Präsident Ram Nath Kovind** der Schweiz einen eintägigen Besuch ab. Im Zentrum der Gespräche standen der Abschluss eines Freihandelsabkommens zwischen den EFTA-Staaten und Indien, worüber schon seit 2008 verhandelt wurde, sowie ein bilaterales Investitionsschutzabkommen. Vertiefte Kooperation fasste man in den Bereichen Schienenverkehr, Cleantech und erneuerbare Energien ins Auge. Die Vertreter beider Länder unterzeichneten nach Abschluss der offiziellen Gespräche mehrere Absichtserklärungen, um im Kampf gegen den Klimawandel zusammenzuarbeiten und die Wissenschaftskooperation auszubauen. Der Besuch von Präsident Kovind war der dritte Besuch eines indischen Staatsoberhauptes in den vergangenen 15 Jahren, nachdem bereits Abdul Kalam und Pratibha Patil in die Schweiz gereist waren.<sup>46</sup>

## Entwicklungspolitik

VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS  
DATUM: 21.06.1990  
BRIGITTE CARETTI

Par ailleurs, le **Conseil des Etats** se montra préoccupé par la nécessité d'une coordination entre les départements fédéraux s'occupant de programmes de différentes natures. Dans sa réponse, R. Felber souligna le rôle joué en la matière par certaines **organisations internationales** comme le CAD (Comité de l'aide au développement), le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), le HCR (Haut Commissariat pour les réfugiés) ou le CICR. A l'observation du sénateur Cavadini (prd, TI) s'inquiétant des éventuelles répercussions négatives sur l'aide au développement du fait de l'adhésion de la Suisse aux organisations de Bretton Woods, le chef du DFAE signala qu'une telle intégration permettrait au contraire de participer plus activement aux actions de désendettement. Il mit enfin en exergue l'importance accordée aux droits de l'homme dans l'étude d'un projet de soutien. Le **Conseil national**, où le message du gouvernement reçut une approbation unanime, se préoccupa de l'aide apportée aux pays dont proviennent les réfugiés ainsi que de la pertinence de l'appui à l'Inde.<sup>47</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 06.12.1990  
BRIGITTE CARETTI

En 1990, **des accords** de ce type furent conclus avec le Chili (60 millions de francs, dont 21 à la charge de la Confédération), la Colombie (40 millions/ 14 millions), le Zimbabwe (50 millions/25 millions) et l'Inde (100 millions/40 millions).<sup>48</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 30.12.1991  
ANDRÉ MACH

Dans le cadre du crédit de programme adopté en 1990 par les Chambres, différents **accords de financements mixtes** ont été conclus avec les six pays suivants: **Chine** (100 millions de francs), **Côte d'Ivoire** (34), Egypte (60), **Inde** (100), **Indonésie** (112) et **Zimbabwe** (50). La part de la Confédération s'élève au total à 200,5 millions de francs. L'utilisation croissante des moyens mis à disposition par les financements mixtes, observée en 1991, traduit à la fois l'amélioration des conditions appliquées ces dernières années ainsi que les besoins accrus de beaucoup de pays en développement en financements extérieurs accordés à des conditions favorables. Les contributions de la Confédération (295 millions de francs) accordées avant 1987 sous forme de prêts sans intérêt à treize pays en développement ont été transformées en dons. Cette conversion devrait permettre aux autorités helvétiques d'assurer l'égalité de traitement entre les anciens et les nouveaux financements mixtes.

Des **aides à la balance des paiements** pour un montant total de 40 millions de francs ont été accordées à la **Bolivie**, au **Mozambique**, au **Nicaragua** et au **Rwanda**. Différentes mesures de désendettement ont également été prises.<sup>49</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 25.08.2001  
FRANÇOIS BARRAS

Le Conseil fédéral a fait part de sa volonté d'**augmenter la part du PNB dévolu à l'aide humanitaire** de 0,34% en 2000 (3,2% des dépenses de la Confédération) à 0,4% à l'horizon 2010, soit une augmentation de 80 à 100 millions de francs par année. Pour l'année 2000, 1,5 milliards de francs ont été alloués à la coopération au développement, à l'aide humanitaire et à la coopération avec les pays de l'Est. Durant l'année sous revue, la DDC a été présente dans 27 pays, consacrant 46% de ses fonds à la reconstruction dans les Balkans. Le reste a été utilisé en Afrique (16%), en Asie (11%), en Amérique latine (4%) et dans des organisations et institutions diverses (23%). Dans cette configuration, l'Inde arrivait en seconde position dans la liste des Etats où la Confédération s'investit le plus, avec 33,8 millions de francs d'aide au développement (après le Mozambique, 35 millions de francs). Lors de la conférence annuelle de la coopération au développement, la DDC et le secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) ont placé l'Inde en tête des débats, afin d'améliorer la participation suisse dans le pays.<sup>50</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 26.12.2004  
ELIE BURGOS

Le **raz-de-marée** (« tsunami » en japonais) qui a frappé l'Asie le 26 décembre 2004 a fait plusieurs centaines de milliers de morts. La Thaïlande, l'Indonésie, le Sri Lanka et l'Inde ont été les pays les plus touchés par la catastrophe. Le DFAE a immédiatement annoncé l'envoi d'une aide d'urgence aux victimes et le Conseil fédéral a demandé au DDPS de mettre un détachement de l'armée suisse à disposition du Haut Commissariat des Nations Unies (HCR), afin de lui fournir un appui dans le cadre de son action d'aide humanitaire à Sumatra (contingent de 3 hélicoptères Super Puma et une cinquantaine de soldats non armés). Un mois après le passage du raz-de-marée, 175 ressortissants suisses étaient encore portés disparus. Si la Chaîne du bonheur a récolté presque 200 millions de francs en Suisse, plus de 4 milliards de francs d'aide ont été promis par

quelque 60 pays.<sup>51</sup>

## Aussenwirtschaftspolitik

### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 24.01.1994  
LIONEL EPERON

Atteignant un nouveau record négatif, le **montant des exportations suisses de matériel de guerre** a diminué de 15.1% en 1994 par rapport à l'année précédente; il s'est élevé à CHF 220.9 millions, ce qui représente 0,23% de la valeur totale des exportations helvétiques. Le plus gros acheteur de ce type de matériel a été l'Arabie Saoudite, avec CHF 43.3 millions. Suivent la Thaïlande (27.6), l'Allemagne (24.6) et l'Inde (23.0).<sup>52</sup>

### STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 01.02.2006  
ELIE BURGOS

L'année 2006 a été celle de tous les superlatifs, atteignant de nouveaux sommets, avec des taux de croissance nominaux à deux chiffres à l'export comme à l'import. Durant l'année sous revue, les **importations** se sont en effet accrues de 11,0% en valeur à 165'540,1 millions de francs (+5,6% par rapport à 2005). Il faut remonter à l'année 2000 pour retrouver pareil élan. Les **exportations** ont affiché, quant à elles, une hausse nominale de 12,9% pour s'établir à 177'194,9 millions de francs (+9,1% par rapport à 2005). Un tel dynamisme n'avait plus été observé depuis 1977. La **balance commerciale** a bouclé l'année 2006 avec un solde record de +11'654,8 millions de francs, soit presque la moitié de plus que celui de 2005 (+7'883,0 millions de francs). Ce résultat historique repose avant tout sur un excédent d'exportations colossal dans le secteur de la chimie. Les branches exportatrices ont toutes vu leur chiffre d'affaire augmenter de 10 à 20%. Avec une croissance de 20,5%, l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs a mené le bal grâce au boom des ventes de boissons, alors que la métallurgie et la chimie ont progressé respectivement de 15,1 et 14,8%. La demande de produits suisses a augmenté de plus de 10% dans tous les marchés. Dans l'UE, le principal débouché, la demande s'est accrue de 11,3%. Quant aux ventes en Russie, en Ukraine, en Roumanie et en Inde, elles ont bondi entre 34,7 et 46,7%.<sup>53</sup>

### BERICHT

DATUM: 21.02.2007  
ELIE BURGOS

Le **rapport** demandé par le conseiller national Josef Lang (pe, ZG) à la Commission de gestion du Conseil national (CdG-CN), et relatif à l'exécution de la législation sur le matériel de guerre en lien avec les décisions du Conseil fédéral du 29 juin 2005 (exportation de matériel de guerre vers l'Irak, l'Inde, le Pakistan et la Corée du Sud, à laquelle le député a ajouté celle à destination du Maroc), a été publié au cours de l'année sous revue. La CdG-CN est parvenue à la conclusion que les décisions du Conseil fédéral concernant les demandes préalables, la demande d'exportation et la demande de courtage n'ont violé aucune disposition légale. Elle a cependant critiqué le poids donné aux différents critères d'appréciation et fait plusieurs recommandations au gouvernement à ce sujet. Le Conseil fédéral, saluant le dialogue constructif avec la commission dans ce domaine politique sensible, a toutefois tenu à souligner que, dans le domaine complexe des autorisations d'exportation de matériel de guerre, il n'existait pas de solution simple ou globale, car une telle solution ne serait pas utile pour les cas particuliers. Il a ainsi estimé légitime que la loi et l'ordonnance sur le matériel de guerre prévoient une grande marge de manœuvre pour les autorités d'exécution.<sup>54</sup>

### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 12.03.2007  
ELIE BURGOS

Le **rapport du Conseil fédéral sur la politique économique extérieure 2006** a été examiné par les chambres lors de la session parlementaire de printemps. Au **Conseil national**, les députés l'ont accueilli très favorablement. La commission a salué l'évolution économique positive qu'il présente, ainsi que les objectifs fixés. Elle a également relevé les stratégies spécifiques pour lesquelles le Conseil fédéral a opté à l'égard des Etats dits du « BRIC » (Brésil, Russie, Inde et Chine). Les rapporteurs des groupes, qui ont souligné le succès de la politique économique extérieure de la Suisse, ont néanmoins attiré l'attention sur l'importance de la signature d'accords de libre-échange pour la Suisse, du fait de l'échec momentané des négociations du cycle de Doha, la priorité restant toutefois d'avoir une OMC forte et de signer des accords globaux. Les Verts se sont montrés cependant plus critiques à l'égard de ce rapport : ils souhaitent en effet que les affaires économiques extérieures fassent une plus large place aux droits de l'homme et à l'écologie dans les futurs rapports. Les socialistes ont regretté de leur côté que la politique économique extérieure de la Suisse soit trop dominée par les intérêts strictement helvétiques, et que les objectifs du Millénaire de l'ONU ne figurent notamment pas dans le rapport. La conseillère fédérale Doris Leuthard a précisé pour sa part qu'en ce qui concerne les pays du BRIC, l'objectif de la stratégie de politique économique extérieure était de favoriser l'accès des produits et

services suisses à ces marchés et à mieux protéger les investissements réalisés par les entreprises helvétiques. Le conseil a finalement pris acte de ce rapport.

Au **Conseil des Etats**, le rapport a été accueilli favorablement par tous les orateurs. Le rapporteur de la commission a notamment félicité le Conseil fédéral pour son bon travail dans le domaine de la politique économique extérieure. Il a précisé que, si ce rapport permettait de cerner précisément la place que la Suisse occupait sur le marché international, il montrait clairement que des progrès pouvaient être réalisés sur le marché intérieur. La mise en place de stratégies par pays et la signature d'accords de libre-échange supplémentaires ont en outre été saluées par le rapporteur de la commission. Certains orateurs ont également souligné que le multilatéralisme devait rester à l'ordre du jour, notamment au vu du retard pris par les négociations au sein de l'OMC. Le conseil a ensuite pris acte du rapport.<sup>55</sup>

#### STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 02.02.2012  
ANITA KÄPPELI

Trotz starkem Schweizer Franken und anhaltender wirtschaftlicher Unsicherheiten nahmen die **Exporte** im Berichtsjahr um 2.1% zu. Die Dynamik liess im Berichtsjahr aber merklich nach; im dritten Quartal 2011 nahmen die Exporte gegenüber dem Vorjahr sogar leicht ab. Die Exportwirtschaft versuchte die Einbussen durch ein Entgegenkommen bei den Preisen wettzumachen, was sich in einem Rückgang der Exportpreise um durchschnittliche 5.5% niederschlug. Insgesamt wurden im Jahr 2011 Waren im Wert von CHF 197.6 Mia. ausgeführt. Rückläufig waren die Ausfuhren vor allem in der Papier- und der graphischen Industrie sowie der Bekleidungs- und Textilbranche. Von der Nachfrage in Asien profitierte die Uhrenindustrie, welche ihre Ausfuhren im Berichtsjahr um 19.3% steigerte. Die Schweizer Exporteure setzten vor allem in Deutschland, Irland und den Vereinigten Arabischen Emiraten mehr ab. Ebenfalls wuchsen die Ausfuhren nach Indien, Taiwan und Russland, jeweils zwischen 13% und 15%.

Die **Importe** betragen 2011 CHF 173.7 Mia., was nahezu dem Wert des Vorjahres entsprach. Real wuchsen die Einfuhren um 1.9%. Während die ersten drei Monate 2011 noch ein grösseres Importvolumen aufwiesen, zeigten die anderen drei Quartale gegenüber der jeweils gleichen Zeitspanne 2010 negative Werte an. Einen Rückgang an Einfuhren vermeldeten insbesondere die Investitions- und Konsumgüterbranche. Bei letzterer schlugen die Einbussen bei den Importen der Bijouterie- und Juwelierbranche sowie der Unterhaltungselektronik zu Buche. Bezogen auf die geographische Herkunft wuchsen die Einfuhren aus Kasachstan um satte 78% was auf die starke Erdölnachfrage zurückzuführen ist. Die Importe aus Indien, Polen und Brasilien stiegen ebenfalls stark an.

Der Saldo der Ein- und Ausfuhren schlug sich in einem neuen Rekordüberschuss von knapp CHF 24 Mia. nieder. Gegenüber dem Vorjahr wuchs der **Handelsbilanzüberschuss** somit um CHF 4 Mia.<sup>56</sup>

#### STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 05.02.2012  
EMILIA PASQUIER

Au cours d'une année 2012 marquée par une situation économique défavorable, les **exportations** ont légèrement augmenté de 1,5%, à 200,9 milliards de francs. Le troisième trimestre a connu la hausse la plus importante faisant suite à une baisse des exportations au cours du deuxième trimestre. Contrairement à l'année précédente, les prix ont renchéri (+1,7%). Le renforcement des exportations a été observé principalement dans trois branches: l'horlogerie (+11%), l'industrie chimique et pharmaceutique (+5,8%) et les denrées alimentaires, boissons et tabacs (+3,4%). Ces augmentations tranchent avec l'évolution du papier et des arts graphiques (-13%), qui recule pour la cinquième année consécutive. Le commerce d'export a reculé avec l'Europe (-1%), la Chine (-12%) et l'Inde (-10%). Ce recul a cependant été compensé par une forte demande émanant de l'Arabie Saoudite (+23%), de Singapour (+14%), des USA (+12%), du Canada (+9%) et de l'Amérique latine (+10%).<sup>57</sup>

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 07.03.2012  
EMILIA PASQUIER

En mars, les chambres ont approuvé **le rapport sur la politique extérieure 2011**. L'année sous revue a été caractérisée par une importante ouverture des marchés. La conclusion d'accords bilatéraux, ainsi que le renforcement de la coopération avec l'UE, a permis à la Suisse de consolider sa position économique. Plus particulièrement, le gouvernement a noté la conclusion d'accords de libre-échange entre l'AELE et Hong Kong, ainsi qu'avec le Monténégro, la proche conclusion d'un accord avec la Bosnie et Herzégovine et l'entrée en vigueur d'accords avec le Pérou et la Colombie. La Suisse a

également entamé des négociations avec la Chine, l'Indonésie ainsi qu'avec la Russie, le Bélarusse et le Kazakhstan et a poursuivi les négociations avec l'Inde afin de signer un accord de libre-échange. En 2012, elle prévoit de négocier avec le Vietnam et les Etats d'Amérique centrale. Au niveau européen, le gouvernement a décidé de continuer une stratégie d'ensemble et coordonnée en incluant des discussions sur les questions institutionnelles qui freinent depuis longtemps l'avancement d'accords sectoriels avec l'UE. D'un point de vue financier, la situation fragile de la monnaie européenne a renforcé le franc suisse provoquant une diminution des exportations suisses. Concernant les organisations internationales, au sein de l'OMC, le Cycle de Doha n'a toujours pas abouti. La Suisse vise toujours une participation au G20. En 2011, elle s'est ainsi impliquée dans les réunions préparatoires. Lors de l'évaluation du rapport, les commissions ont regretté que le rapport n'ait pas inclus un chapitre traitant des marchés et des systèmes financiers internationaux, ainsi qu'un chapitre traitant de la politique suisse des matières premières. L'aspect très descriptif du rapport a également soulevé quelques critiques. La Commission de politique extérieure du Conseil des Etats (CPE-CE) a également discuté de l'introduction d'éléments en faveur du développement durable dans les accords de libre-échanges ainsi que des problèmes créés par la diminution des matières premières. Finalement, les deux chambres ont pris acte du rapport. Le Conseil fédéral a également présenté son message sur l'approbation de mesures touchant le tarif des douanes. Ce dernier a été approuvé à l'unanimité par les chambres.<sup>58</sup>

#### STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 01.01.2013  
EMILIA PASQUIER

Comme en 2012, les **exportations** n'ont que peu augmenté au cours de l'année 2013 totalisant un montant de 201,8 milliards de francs (+0,8%). De même, l'augmentation des prix a été relativement faible (+0,8%). En comparaison avec l'année précédente, seul le dernier trimestre a révélé une évolution positive. En se penchant sur les différentes branches, on observe que les augmentations d'exportation les plus importantes se trouvent dans l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs (+7,1%, notamment l'exportation de café avec une augmentation de 17%), l'industrie des matières plastiques (+5,3%) et les instruments de précision (+3,3%). A l'inverse, les exportations dans les secteurs de l'industrie du papier et des arts graphiques (13,0%), l'industrie des machines et de l'électronique (-9,7%) et l'industrie métallurgique (-8,4%) ont reculé. Pour ce qui est des partenaires économiques, il faut noter l'accentuation des exportations vers le Mexique (+12%), la Chine (+11%) et l'Arabie Saoudite (+8%). Ces résultats contrastent particulièrement avec le résultat des exportations avec l'Inde (-24%) et le Japon (-12%). Concernant l'Europe, les exportations ont subi une légère baisse (-1%), baisse qui s'explique en partie par le changement de méthode pour le relevé du courant électrique.<sup>59</sup>

#### BERICHT

DATUM: 31.12.2013  
EMILIA PASQUIER

Au mois de mars, les parlementaires ont pris acte du **rapport de politique économique extérieure 2012**. Le rapport se concentre premièrement sur les relations de la Confédération avec les régions frontalières. Bien que le rapport salue l'intensité et l'imbrication économique des relations transfrontalières, les membres de la CPE-CN ont soulevé certains problèmes liés à ces échanges, notamment le chômage ou le dumping de compétences; des problèmes qui touchent surtout les cantons limitrophes. Au niveau multilatéral, le rapport a pris note des craintes de l'OMC face à l'augmentation des mesures protectionnistes dans l'économie mondiale. Il regrette l'impasse dans lequel se trouve le Cycle de Doha. En outre, le rapport s'est penché sur la fragilité économique de l'Union Européenne. En effet, la situation économique du vieux continent a amené l'UE à augmenter la pression dans les dossiers fiscaux et institutionnels. La Suisse a également rappelé son attachement aux relations bilatérales. En 2012, trois accords bilatéraux (Hong Kong, Ukraine et Monténégro) sont entrés en vigueur. De plus, de nombreuses négociations se sont prolongées (Bosnie et Herzégovine, Chine, Amérique centrale, Inde, Indonésie, Russie), ont débutées (Vietnam) ou ont été officiellement ouvertes (Malaisie). En plus de prendre acte du rapport, les parlementaires ont adopté trois arrêtés fédéraux. Premièrement, les chambres ont adopté l'arrêté fédéral portant approbation de l'amendement de la convention AELE relatif aux échanges de produits agricoles et aux règles d'origine, soit un accord qui permettra aux pays membres de l'AELE et aux Etats tiers de s'accorder les mêmes concessions douanières. Deuxièmement, les parlementaires ont adopté un accord sur la promotion et la protection réciproque des investissements avec la Tunisie. Dans les deux chambres, l'accord initial a été préféré à des propositions de minorité – minorité Fehr (ps, SH) au Conseil national et Recordon (Verts, VD) au Conseil des Etats – qui souhaitaient que l'accord contienne des dispositions protégeant les

droits de l'homme et encourageant la responsabilité sociale des entreprises. Le dernier arrêté fédéral portant approbation des mesures touchant le tarif des douanes a été adopté à l'unanimité.<sup>60</sup>

#### ANDERES

DATUM: 31.12.2014  
CAROLINE HULLIGER

L'année 2014 est désignée comme une année record pour le **commerce extérieur**. Par rapport à l'année 2013, les exportations suisses ont augmenté de 3.5% totalisant un montant de 208,3 milliards de francs. Elles surpassent ainsi leur précédent record de 2008. L'augmentation des prix a également été plus forte qu'en 2013 avec une augmentation de 1,7%. En regardant de plus près les différentes branches, il faut surtout signaler l'industrie horlogère qui n'a jamais connu autant d'exportations qu'en cette année 2014. Les ventes de la bijouterie et joaillerie ont augmenté de 18%, tandis que celles de l'industrie du papier et des arts graphiques ont reculé de 6%. Les autres branches sont restées à des taux similaires qu'en 2013, se concentrant entre 0 et +5%. Par rapport aux partenaires économiques de la Suisse, il faut signaler le commerce extérieur record avec les États-Unis (+10%) ainsi qu'une hausse de 3% avec ses principaux marchés, c'est-à-dire l'Europe et l'Asie. En somme, le commerce extérieur a pris l'ascenseur vers tous les continents hormis l'Océanie et l'Amérique latine (-2% pour les deux). En revanche, il y a eu moins d'exportations vers l'Inde (-14%), le Brésil (-6%), ainsi que vers les Pays-Bas (-4%), l'Italie (-5%) et la Russie (-11%).

En ce qui concerne les importations, elles ont stagné pour la deuxième année consécutive en atteignant 178,3 milliards de francs, soit une légère hausse de +0,4%. Les importations de biens de consommation ont connu une hausse de 3%, tandis que celles des biens d'équipement ont augmenté de 1%. Ce sont surtout les produits énergétiques qui ont connu moins d'entrées (-16,6%). Les importations de matières premières et demi-produits se sont maintenues quasi au même niveau qu'en 2013. La Suisse a moins importé d'Afrique (-15%), mais plus d'Amérique du Nord (+10%). Les importations d'Asie ont augmenté de 6% et celles d'Europe ont faibli de 1%.

La balance commerciale a bouclé l'année 2014 avec un excédent historique de 30,0 milliards de francs, soit 6,4 milliards de plus qu'en 2013.<sup>61</sup>

#### BERICHT

DATUM: 31.12.2015  
CAROLINE HULLIGER

Les **exportations de matériel de guerre** ont enregistré une baisse de 21% en 2015 par rapport à l'année précédente. Les entreprises suisses ont ainsi exporté pour un montant de 446,6 millions de francs de matériel de guerre (contre 563,5 millions de francs en 2014), ce qui représente une part de 0,16% des exportations suisses. La Suisse a exporté du matériel dans 71 pays. En tête des pays destinataires, nous retrouvons l'Allemagne avec des livraisons d'une valeur de 130,3 millions de francs, suivie de l'Inde (45,5 millions), de l'Indonésie (44,2 millions), des États-Unis (26,3 millions) et de l'Italie (24,4 millions).

En ce qui concerne le respect des non-réexportations, la Suisse a fait valoir son droit de contrôle en envoyant des experts du SECO en Corée du Sud, en Estonie, au Ghana, en Indonésie, en Jordanie, au Liban, à Macao, au Mexique et en Turquie. Les inspections qui y ont été menées ont montré que tous ces pays avaient respectés leur engagement de ne pas réexporter le matériel de guerre sans l'accord de la Suisse.

Par ailleurs, le Traité sur le commerce des armes (TCA) adopté par l'Assemblée générale de l'ONU en 2013 a été approuvé par les Chambres fédérales et entré en vigueur pour la Suisse le 30 avril 2015.<sup>62</sup>

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 05.03.2018  
AUDREY BOVEY

Les deux chambres du Parlement fédéral ont, au mois de mars 2018, pris acte du **rapport sur la politique économique extérieure** menée par la Suisse durant l'année 2017. Outre la priorité accordée à la protection des investissements internationaux, le compte rendu aborde également la thématique des relations économiques de la Suisse avec l'UE. Il est notamment mis en évidence que l'application dite "light" de l'initiative du 9 février 2014 a non seulement rendu possible le maintien des bilatérales, mais également l'entrée en vigueur de la mise à jour de l'accord sur les entraves techniques au commerce – soit l'un des sept accords constituant le paquet des «Accords bilatéraux I». A la fin de l'année 2017, l'Union européenne a néanmoins opté pour une reconnaissance limitée de l'équivalence de la bourse suisse, une décision qualifiée, dans le présent rapport, de «discriminatoire» et «injustifiée».

En ce qui concerne les perspectives pour l'année 2018, la Suisse s'engage, dans un contexte post-Brexit, au maintien des contacts avec le Royaume-Uni, afin «d'assurer une transition sans heurts des relations économiques bilatérales avec ce pays». Il est également précisé que le Conseil fédéral accordera une importance particulière à la conclusion de nouveaux accords de libre-échange, ainsi qu'au développement de

mesures facilitant l'ouverture de marchés étrangers aux entreprises suisses – à ce titre, sont notamment cités l'Equateur, l'Indonésie, l'Inde, la Malaisie et le Vietnam. Différents éléments ont été mis en lumière dans les rangs du Parlement. Si la qualité du rapport a volontiers été saluée, Denis de la Reussille (pst, NE), au nom du groupe des Verts, a notamment plaidé en faveur d'une politique suisse de protection des investissements respectueuse des aspects sociaux, environnementaux et de santé publique. Au Conseil des Etats, Didier Berberat (ps, NE) est lui revenu sur la double problématique entourant la question du libre-échange, en référence aux positions de certains élus généralement situés à la gauche du spectre politique helvétique, ainsi qu'à l'attitude de l'Union suisse des paysans dans le cadre des discussions relatives aux accords négociés avec le Mercosur: «D'un côté, vous avez ceux qui considèrent, souvent à juste titre, que les critères sociaux et environnementaux sont insuffisamment pris en compte dans les accords de libre-échange. De l'autre côté, vous avez les apôtres du protectionnisme conservateur.»<sup>63</sup>

## Wirtschaft

### Wirtschaftspolitik

#### Konjunkturlage- und politik

Die **Erholung des Welthandels und der schweizerischen (Export-)wirtschaft**, die sich ab Mitte 2009 abzeichnete, war v.a. einer expansiven Geld- und Fiskalpolitik geschuldet, mit Hilfe derer die Länder ihren Staatsdefiziten und der allgemeinen Verschuldung begegneten. Dank dieser Massnahmen galt die Konjunkturlage Mitte 2010 weltweit als stabilisiert, die mittelfristigen gesamtwirtschaftlichen Aussichten jedoch als gedämpft. Die Bemühungen der privaten Haushalte und des Finanzsektors zum Schuldenabbau, die mit sinkendem Privatkonsum und einer nachlassenden Investitionsnachfrage einhergingen, führte in vielen Ländern (u.a. USA, Japan sowie wachstumsstarke Schwellenländer, dort insbesondere die BRIC-Staaten Brasilien, Russland, Indien und China) ab dem zweiten Quartal zu einer **Verlangsamung der Konjunktur**. Dazu dämpfte insbesondere die europäische Staatsschuldenkrise die Erholung der Finanzmärkte. Die Handelsbeziehungen in den Euro- und EWR-Raum blieben für die Schweizer Wirtschaft 2010 bedeutend (78% der Importe, 60% der Exporte), im Vergleich mit der positiven Entwicklung der Ausfuhren nach Kanada und Japan aber stagnierend. Eine im Sommer publizierte Studie von Ernst & Young, die der Ausländertätigkeit von 700 Schweizer KMU nachging, machte eine Zunahme der Aktivitäten grösserer, nicht börsenkotierter KMU in den BRIC-Staaten aus. Für das Berichtsjahr lässt sich festhalten, dass sich die Konjunktur 2010, bei allerdings grossen regionalen Unterschieden sowie makro- bzw. mikroökonomischen Unsicherheiten (wirtschaftliche Lage systemrelevanter Unternehmen, insbesondere Banken, Staatsverschuldung) weltweit zu erholen vermochte. In der ersten Jahreshälfte zeigte der Wachstumstrend v.a. in den USA und den Schwellenländern nach oben, während sich der Euroraum nur verhalten entwickelte. Ab Mitte des Jahres verzeichneten die USA (reales BIP 2010: 3%; 2009: -3,5), Japan (reales BIP 2010: 1,9%; 2009 -5,2%) und die wachstumsstarken Schwellenländer einen Konjunkturdämpfer. Gleichzeitig entwickelte sich die Wirtschaft der 27 EU-Staaten (reales BIP 2010: 1,7%; 2009: -4,1%) v.a. dank eines verstärkten Wirtschaftswachstums in Deutschland (reales BIP 2010: 3,5%, 2009: -4,7%) dynamischer. Gemäss Schätzungen des IWF **wuchs die Weltwirtschaft 2010 um 5%**, eine Dynamik, die insbesondere dem BIP-Wachstum in den Schwellen- und Entwicklungsländern (geschätzte 7%) geschuldet war, während sich die meisten Industrieländer (IWF-Schätzung 2010 für die OECD-Länder: 3%) insgesamt nur zögerlich erholten. Die **Arbeitslosenquoten entwickelten sich welt- und europaweit uneinheitlich**. Während die Länder im Zentrum Europas meist nur einen moderaten Anstieg zu gewärtigen hatten (Deutschland und Luxemburg vermochten den Trend gar zu brechen), fällt das förmliche Explodieren der Raten zwischen 2008 und 2010 an der europäischen Peripherie auf, allen voran in den von der Staatsschuldenkrise besonders tangierten PIGS-Staaten Portugal, Irland, Griechenland, Spanien, ohne dass eine Trendumkehr ersichtlich gewesen wäre. Auch die USA und Japan vermochten 2010 die erhoffte Wende im Arbeitsmarkt nicht herbeizuführen (aufgrund von Abweichungen zwischen der OECD- und BfS-Statistik beschränken sich die Angaben zur Arbeitslosigkeit auf die qualitative Entwicklung).<sup>64</sup>

**STUDIEN / STATISTIKEN**  
DATUM: 02.01.2010  
SUZANNE SCHÄR

Trotz der Geldmengenausweitung zur Überwindung der Finanz- und Wirtschaftskrise verharnte die Teuerung in den USA auf tiefem Niveau (2010: 1,6%), während Japan mit Deflationstendenzen kämpfte (2010: -1,4%). In der Europäischen Union (EU-27) lag die Veränderungsrate der durchschnittlichen Jahresteuern – berechnet auf Basis der Harmonisierten Verbraucherpreisindizes (HVPI) – Ende 2010 bei 2,1% (2009: 1,0%), im Euroraum bei 1,6% (2009: 0,3%). Im Gegensatz dazu zog die Inflation in den konjunkturstarke Schwellenländern China und Brasilien merklich an. Der **Erdölpreis entwickelte sich weltweit verhalten**, brach in der ersten Jahreshälfte wiederholt ein, um ab August in eine steigende Tendenz (Durchbrechen der Bandbreite 65–85 Dollar) überzugehen. Nachfrage- und preisstützend wirkten hier v.a. die dynamische Konjunktur in China und Indien (Wachstumsraten von 10,3% bzw. 9,7%) sowie die Erholung der Nachfrage in den OECD-Staaten.<sup>65</sup>

## Wirtschaftsordnung

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 12.09.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

La visite d'État du président indien Ram Nath Kovind en Suisse a permis de relancer les discussions sur un **accord de libre-échange Suisse-Inde**. A l'heure actuelle, la Suisse exporte vers l'Inde pour plus de 1,7 milliards de francs (principalement machines, chimie et pharmaceutique), et importe pour 1,6 milliards de francs (principalement chimie, textile et chaussures). Un tel accord donnerait un avantage comparatif aux exportations suisses sur nombreux de ses concurrents, notamment l'Union européenne. Néanmoins, la principale pierre d'achoppement, la propriété intellectuelle, demeure. D'un côté, la Suisse souhaite renforcer la propriété intellectuelle, notamment dans le domaine pharmaceutique. D'un autre côté, l'Inde mise sur les médicaments génériques pour offrir un meilleur accès aux soins pour toute sa population.<sup>66</sup>

## Geld, Währung und Kredit

### Geld, Währung und Kredit

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 08.12.2022  
CATALINA SCHMID

Nachdem der Nationalrat den **Abkommen mit 12 neuen Partnerstaaten für den automatischen Informationsaustausch über Finanzkonten (AIA)** zugestimmt hatte, behandelte der Ständerat das Geschäft in der Wintersession 2022. Gegenwärtig bekennt sich 120 Staaten und Territorien zum Standard des AIA, wobei das Netzwerk nun um die 12 Staaten und Territorien Ecuador, Georgien, Jamaika, Jordanien, Kenia, Marokko, Moldawien, Montenegro, Neukaledonien, Thailand, Uganda und Ukraine erweitert werden sollte, eröffnete Kommissionssprecher Pirmin Bischof (mitte, SO) die Debatte. Der Informationsaustausch, welcher es zum Ziel habe, weltweit gleiche Wettbewerbsbedingungen zu schaffen sowie illegale Finanzflüsse zu bekämpfen, habe sich in den vergangenen Jahren mit einer Reihe von Ländern als wirksam entpuppt. Die Notwendigkeit der Erweiterung dieses Netzwerks war im Ständerat unbestritten, so trat die kleine Kammer stillschweigend auf das Geschäft ein und stimmte den zwölf Abkommen jeweils ohne Änderungsantrag einstimmig zu. Vor dem ersten Datenaustausch mit den neuen Partnern sei es nun am Bundesrat, diese noch einmal auf die Erfüllung der AIA-Standards zu prüfen.<sup>67</sup>

## Banken

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 10.06.2016  
NICO DÜRRENMATT

Auch nach Abschluss und Auswertung des Vernehmlassungsverfahrens zu den vorgeschlagenen **Änderungen im Steueramtshilfegesetz**, wonach Steueramtshilfe auch auf Basis gestohlener Bankdaten erlaubt werden sollte, sofern sie nicht durch aktives Zutun des gesuchstellenden Landes in dessen Besitz gelangt sind, hielt der Bundesrat an seinen oben beschriebenen Revisionsabsichten fest – im Gegensatz zum Jahr 2013, als die Regierung auf die negativen Vernehmlassungsantworten der Mehrheit der Kantone und Parteien mit der Streichung der entsprechenden Gesetzesänderung reagiert hatte. Das bundesrätliche Festhalten an der eingeschlagenen Marschroute überraschte insofern, als dass sich die bürgerlichen Parteien CVP, FDP und SVP auch in dieser Vernehmlassungsphase gegen das Ansinnen des Bundesrates ausgesprochen hatten. Erklären liess sich die bundesrätliche Standfestigkeit jedoch mit dem gegenüber 2013 noch einmal gewachsenen internationalen Druck auf die bisherige schweizerische Amtshilfepraxis: Auf der Basis von 2008 bei der Genfer Filiale der britischen Bank HSBC entwendeten und über Frankreich in vielerlei Staaten gelangten Bankdaten war in letzter Zeit eine grosse Zahl von Amtshilfesuchen an die Schweiz herangetragen



worden, insbesondere aus Indien, Deutschland, Spanien und Frankreich.

Die Opposition gegen die vorgesehenen Änderungen, der neben der drei genannten Parteien unter anderem der Schweizerische Gewerbeverband (SGV) und der Kanton Schwyz angehörten, führten in erster Linie rechtsstaatliche Bedenken ins Feld. Sie argumentierten, Amtshilfe auf Basis gestohlener Bankdaten würde den Straftatbestand des Datendiebstahls gewissermassen belohnen und damit attraktiver machen. Überdies erachteten FDP und SVP die geplante Revision als übereifrig, da auf Ende Juni 2016 der Bericht des Global Forum, des Prüforgans der OECD, erwartet wurde, der die schweizerische Amtshilfepraxis auf ihre Kongruenz mit internationalen Standards überprüfen sollte. Die Befürworter der bundesrätlichen Linie, bestehend aus sämtlichen Kantonen ausser dem Kanton Schwyz, den Parteien BDP, SP und Grüne und den Interessenverbänden Economiesuisse und SBVg ihrerseits nahmen die Überprüfungen durch das Global Forum zum Anlass, die geplante Änderung des Steueramtshilfegesetzes zu unterstützen. Aus Angst vor einem ungenügenden Zeugnis des Global Forum für die schweizerische Amtshilfepraxis und daraus resultierenden negativen Konsequenzen in Form von wirtschaftlichen Sanktionen zeigten sich diese Akteure bestrebt, die schweizerische Gesetzgebung den internationalen Standards anzugleichen. Ganz allgemein wurde die geplante Revision auch als Präventions- und Aufklärungsbeitrag der Schweiz gegen Steuerhinterziehung begrüsst.<sup>68</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.12.2016  
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le cadre de l'application de la norme internationale relative à l'**échange automatique de renseignements dans le domaine fiscale (EAR)**, la Suisse a signé plusieurs déclarations communes en 2016. Nous pouvons notamment citer la signature de déclarations communes **avec l'Afrique du Sud, le Brésil, le Chili, l'Inde, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, Saint-Marin et l'Uruguay.**<sup>69</sup>

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 12.12.2017  
GUILLAUME ZUMOFEN

Avec une ligne similaire à celle de sa chambre sœur, la chambre des cantons a remanié le projet d'**introduction de l'échange automatique de renseignements (EAR) relatifs aux comptes financiers avec 41 Etats partenaires** élaboré par le Conseil fédéral. Alors que les premiers échanges devraient avoir lieu dès 2018, le Conseil des Etats a inscrit le principe de spécialité dans le projet de loi. Tout comme le Conseil national, il souhaite ainsi que les renseignements transmis ne puissent être utilisés qu'à des fins fiscales. L'objectif est de renforcer la protection juridique individuelle. Par contre, la chambre des cantons n'a pas estimé nécessaire d'introduire des mesures liées à la prévention de la corruption dans le pays partenaire. Les accords avec les 41 Etats partenaires ont été validés. Au final, le Conseil national s'est aligné sur les modifications du Conseil des Etats. Ainsi, l'UDC, qui se battait contre ces accords, a finalement dû baisser pavillon. Tous les accords, même ceux avec l'Arabie Saoudite et la Nouvelle-Zélande, ont été adoptés et les critères de prévention de la corruption abandonnés.<sup>70</sup>

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 18.05.2022  
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil fédéral soumet à l'approbation du Parlement l'**extension de l'échange automatique de renseignements relatif aux comptes financiers (EAR)**. Cette modification inclurait les **12 États partenaires supplémentaires** suivants l'Équateur, la Géorgie, la Jamaïque, la Jordanie, le Kenya, le Maroc, la Moldavie, le Monténégro, la Nouvelle-Calédonie, l'Ouganda, la Thaïlande et l'Ukraine. D'après le Conseil fédéral, cet élargissement doit renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent, contre la fraude fiscale et garantir des conditions de concurrence équitables. De plus, le Conseil fédéral garantit que le mécanisme de contrôle, adopté par le Parlement, sera également appliqué à ces pays.<sup>71</sup>

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 12.09.2022  
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que la Suisse a d'ores et déjà approuvé l'introduction d'échanges automatiques de renseignements relatifs aux comptes financiers (**EAR**) avec 108 États, et que des échanges ont déjà été effectués avec 86 d'entre eux, le **Conseil national a validé douze accords supplémentaires** par 138 voix contre 52. Les douze États ou territoires concernés sont l'Équateur, la Géorgie, la Jamaïque, la Jordanie, le Kenya, le Maroc, la Moldavie, le Monténégro, la Nouvelle-Calédonie, l'Ouganda, la Thaïlande et l'Ukraine. Lors des débats en chambre, Ueli Maurer a reconnu que les normes de transparence, de confidentialité, de sécurité des données et de sécurité du droit n'étaient pas encore garanties pour l'ensemble de ces pays. Néanmoins, il a précisé, d'une part, que des contrôles seraient à nouveau effectués avant les premiers échanges en 2024, et d'autre part, que la Suisse avait comme responsabilité de faire un pas dans la direction de ces

pays. Au final, seule l'UDC (52 voix) s'est opposée à ces nouveaux accords. Thomas Matter (udc, ZH) a d'ailleurs mentionné le manque de transparence pour justifier ce vote de groupe. Toutefois, le contre-argumentaire du ministre des finances, lui-même issu des rangs de l'UDC, a suffi pour convaincre l'ensemble des autres partis politiques.<sup>72</sup>

## Landwirtschaft

### Internationale Landwirtschaftspolitik

Le directeur de l'OMC, Pascal Lamy, a organisé une conférence ministérielle à Genève en juillet pour tenter de conclure les **négociations du Cycle de Doha**. Après neuf jours de discussions, les négociations sont toutefois restées dans l'impasse, en grande partie à cause du différend opposant les USA et l'Inde (qui parlait au nom de cent pays en développement). Cette dernière cherchait en effet à arracher des concessions aux pays industrialisés pour protéger des millions d'agriculteurs des pays du Sud d'une forte hausse des importations. Mais les USA, ainsi que d'autres pays exportateurs d'ailleurs, sont demeurés hostiles à une clause de sauvegarde limitant l'accès aux marchés agricoles des pays en développements. De plus, aucun consensus n'a pu être trouvé sur d'autres dossiers, dont celui du coton, de la banane ou des indications géographiques. L'USP, qui avait menacé de lancer un référendum en cas d'aboutissement des négociations à l'OMC, s'est déclarée soulagée de l'interruption des négociations, à l'inverse d'Economiesuisse.<sup>73</sup>

## Lebensmittel

Dans le cadre de l'**OMC**, la Confédération a confirmé sa volonté de s'engager pour une protection internationale des indications géographiques (terminologie recouvrant les notions d'AOC/IGP). Elle a ainsi officiellement apporté son soutien à la création d'un réseau international pour la défense et la promotion de ces indications. Cette initiative, émanant de producteurs du monde entier et de membres de l'OMC (dont l'UE, l'Inde ou la Thaïlande), a été lancée au mois de juin, à l'occasion d'une journée de sensibilisation des négociateurs auprès de l'OMC. Ce réseau mondial, baptisé ORIGIN (Organisation for an International Geographical Indications Network), doit servir de lieu d'échanges entre producteurs et se faire leur porte-parole dans les négociations internationales. Les seuls produits protégés étaient les vins et les spiritueux, et cela dans le cadre du droit international de la propriété intellectuelle. Les producteurs de fromage, de riz, de café ou encore de tapis ne disposaient d'aucun moyen efficace pour se positionner et défendre leur secteur dans une économie basée sur les échanges internationaux.<sup>74</sup>

## Infrastruktur und Lebensraum

### Verkehr und Kommunikation

#### Luftfahrt

Au début mars, la compagnie aérienne allemande **Lufthansa** a fait part aux actionnaires de Swiss de son **intention de reprise**. Après un temps de réflexion, les **principaux actionnaires**, qui représentent 86% du capital de Swiss, ont donné leur **feu vert au rachat**. Parmi les grands actionnaires, il y avait la Confédération (20,4%), le canton de Zurich (10,2%), l'UBS (10,4%), le Credit Suisse Group (10%), ainsi que diverses entreprises (35%). Ils ont obtenu pour leurs actions une option sur différence de rendement de l'action Lufthansa. Afin de contrôler la compagnie aérienne helvétique, Lufthansa a créé avec les principaux actionnaires une société de droit suisse nommée AirTrust. Les actions de ces derniers ont été transférées dans la nouvelle société. Les droits d'atterrissage respectifs des deux compagnies ont pu être conservés. Détentrices à 11%, la compagnie aérienne allemande prendra le contrôle total de AirTrust dans les 12 à 18 mois en fonction des négociations sur les droits de trafic. La Confédération occupe un siège au sein du conseil d'administration de cette société. Pour obtenir les 14% d'actions Swiss restantes détenues par les petits porteurs, AirTrust a lancé en mai une offre publique d'achat de CHF 8,96 par action. La somme offerte représentait environ CHF 70 millions. **L'accord de reprise par Lufthansa** prévoyait que la direction et le siège de Swiss demeurent en Suisse. La compagnie d'aviation sera gérée comme un centre de profit au sein du groupe Lufthansa. Swiss garde ses long-courriers, sa flotte

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 30.07.2008  
ELIE BURGOS

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 04.06.2003  
ROMAIN CLIVAZ

ANDERES  
DATUM: 02.05.2005  
PHILIPPE BERCLAZ

et ses équipages. Même intégrée dans Lufthansa, Swiss a été sommée de réduire ses coûts. Les mesures de restructuration seront appliquées comme prévues. Les pouvoirs publics n'ont par contre obtenu aucune garantie formelle au sujet de l'exploitation de l'aéroport de Zurich. Contrepartie à la vente, la Confédération devra négocier des accords bilatéraux avec six pays (Etats-Unis, Japon, Canada, Inde, Thaïlande et Hong-Kong) pour assurer la pérennité des droits d'atterrissage dont dispose Swiss.

Le contrat d'intégration signé entre Swiss et Lufthansa prévoit aussi la création de deux **fondations nommées Almea et Darbada**. La Confédération a le droit de déléguer dans chacune des deux fondations son représentant. La Fondation Almea suivra le déroulement de la transaction sur le plan technique. La Fondation Darbada sera chargée de suivre le développement du transport aérien suisse et de son infrastructure, afin d'assurer de bonnes liaisons aériennes entre la Suisse et le reste du monde. Le Conseil fédéral s'est penché sur l'avenir de sa délégation « conditions-cadres Swiss », créée en 2003, et a décidé de la dissoudre. Le **groupe de coordination « aviation »**, qui réunit depuis mai 2003 des représentants de l'administration, a par contre été maintenu. En septembre, Peter Siegenthaler, représentant du Conseil fédéral au sein de Swiss, a démissionné.<sup>75</sup>

## Umweltschutz

### Luftreinhaltung

Am 25-jährigen Jubiläum des Protokolls von Montreal zum Schutz der Ozonschicht setzte sich der Bundesrat an der Tagung in Genf für ein verstärktes Engagement zur **Kontrolle der Emissionen von Fluorkohlenwasserstoffen (FKW)** ein. Diese Substanzen, welche als Ersatz für die verbotenen Fluorchlorkohlenwasserstoffe (FCKW) eingeführt worden waren, sind zwar nicht schädlich für die Ozonschicht, können jedoch erheblich zur Klimaerwärmung beitragen. An der Tagung im November gelangten die Vertragsparteien diesbezüglich zu keiner Einigung. Gegen entsprechende Regelungen stellten sich China, Brasilien und Indien, welche für einen Grossteil der FKW-Emissionen verantwortlich sind. Die Vertragsparteien zeigten sich jedoch gewillt, zur Diskussion von Alternativen die Verhandlungen fortzuführen. Dass die Produktion und der Einsatz von FKW reduziert werden muss, war an sich unbestritten und wurde bereits in der Erklärung von Rio+20 festgehalten.<sup>76</sup>

### Klimapolitik

La première Conférence ministérielle de la Convention-cadre des Nations Unies sur les **changements climatiques** - signée par 122 Etats lors du Sommet de la terre de Rio en juin 1992 - s'est ouverte fin mars à Berlin. Ayant pour objectif principal de déterminer les moyens qu'entend prendre la communauté internationale pour lutter contre le réchauffement de la planète par la stabilisation, puis la réduction, dès l'an 2000, des gaz à effet de serre, la conférence n'a pas tardé à révéler d'**importantes dissensions** entre les participants. Intéressée au premier plan par le réchauffement planétaire, l'Association des petits Etats insulaires a proposé de fixer un niveau d'émissions de CO2 inférieur de 20% à celui de 1990 à l'horizon de l'an 2005. Bien que repris par l'Inde, la Chine et le Brésil, ce scénario ambitieux - auquel la majorité des pays du tiers-monde ne tarda pas à se rallier - ne fut pas sans contraster avec l'attitude divisée des pays industrialisés: si l'Union européenne accepta de considérer la proposition des pays en développement comme base de discussion, les Etats-Unis, le Japon et le Canada montrèrent en revanche de fortes réticences à l'égard d'un renforcement des objectifs de la convention. Emmenée par la conseillère fédérale Ruth Dreifuss, la délégation helvétique se prononça pour sa part en faveur de l'adoption d'un **mandat de négociations** en vue de la signature d'un protocole sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre après l'an 2000, sans pour autant mentionner de buts précis. C'est précisément par l'adoption d'un mandat de négociations guère plus contraignant que la Conférence de Berlin s'est soldée, à la grande déception des organisations de protection de l'environnement. Le protocole résultant des futures négociations devrait dès lors être adopté à l'occasion de la prochaine conférence ministérielle qui se tiendra à Tokyo en 1997.<sup>77</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 08.11.2012  
MARLÈNE GERBER

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 07.04.1995  
LIONEL EPERON

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 12.12.2005  
PHILIPPE BERCLAZ

La ville de Montréal a accueilli au mois de décembre la 11ème Conférence sur les parties à la convention sur le climat et la **1ère réunion des parties au Protocole de Kyoto**, entré en vigueur le 16 février 2005. Les participants ont adopté formellement les modalités de mise en œuvre du Protocole, ce qu'il l'a rendu totalement opérationnel. Les règles pour le marché international des certificats de carbone ont été précisées. Les parties se sont entendues sur des améliorations à apporter au fonctionnement du « mécanisme pour un développement propre ». Cet instrument permet aux pays industrialisés de compenser partiellement leurs émissions en finançant des projets de réduction d'émissions de gaz à effet de serre dans des pays en voie de développement. La conférence a également donné son feu vert à la mise en place du « mécanisme de mise en œuvre conjointe » qui permet aux pays industrialisés d'investir dans des pays en transition d'Europe centrale et orientale. Outre ces dispositions, les parties ont conclu un accord pour préparer l'après-Kyoto. 157 pays, dont la Suisse, ont accepté de lancer des négociations formelles, dès mai 2006, sur une nouvelle période d'engagement du Protocole de Kyoto (2013–2017). Les Etats-Unis, déjà non-signataires du Protocole de Kyoto (Avec l'Inde, la Chine, la Corée du Sud et l'Australie, les Etats-Unis ont signé un accord sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. À la différence du Protocole de Kyoto, il est non contraignant et ne comprend aucun calendrier), ont refusé d'y prendre part, mais ont accepté un « dialogue » informel pour limiter le réchauffement climatique.<sup>78</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 08.12.2012  
MARLÈNE GERBER

An der UNO-Klimakonferenz in Doha verpflichteten sich 37 Länder, darunter alle EU-Staaten sowie Australien, die Schweiz und weitere europäische Staaten, zur **Weiterführung des Kyoto-Protokolls bis 2020 (Kyoto II)**. Kanada und Japan distanzieren sich von Kyoto II; sie wollen ihre Emissionen künftig auf freiwilliger Basis reduzieren. Die Kyoto-II-Staaten sind insgesamt für rund 14 Prozent des weltweiten CO<sub>2</sub>-Ausstosses verantwortlich. Entgegen den Erwartungen wurde die Aushandlung eines neuen Weltklimavertrages, der ab 2020 für Industrie- und Schwellenländer gelten soll, auf 2015 vertagt. Die Schweizer Delegation sah mit dem Ergebnis der Klimakonferenz gerade einmal das Minimalziel erreicht. Zufrieden zeigte sie sich über die Weiterführung des bis anhin einzigen verbindlichen Abkommens zur Treibhausgasreduktion, äusserte jedoch ihren Unmut über das mangelnde und wenig verbindliche Engagement anderer grosser Verursacher von Treibhausgasemissionen, neben Japan und Kanada namentlich die USA, China, Brasilien, Südafrika und Indien.<sup>79</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 23.11.2013  
MARLÈNE GERBER

Die im November stattfindende **19.UNO-Klimakonferenz in Warschau** brachte aus Sicht der Schweiz nicht die erwarteten Ergebnisse. Fortschritte erzielte die Staatengemeinschaft zwar im Bereich des Waldschutzes sowie durch Regelung der Überprüfung freiwilliger Emissionsreduktionen der Entwicklungsländer. Durch den Widerstand der „Like-Minded Developing Countries“, darunter namentlich China, Indien, Saudi Arabien, Venezuela und die Philippinen, wurde jedoch verhindert, dass alle Länder mit der Erarbeitung der Reduktionsverpflichtung zur Treibhausgasemissionen nach 2020 beginnen. Die Konferenz liess auch Dauer, Modalitäten und Formulierung der Reduktionsverpflichtung nach 2020 offen, womit dem vor zwei Jahren an der Klimakonferenz in Durban beschlossenen Ziel, bis im Jahr 2015 ein gültiges Vertragswerk auszuarbeiten und abzuschliessen, wenig Rechnung getragen wurde. Bundesrätin Leuthard (cvp) ermahnte die Staatengemeinschaft an der Konferenz zur Festlegung verbindlicher und allgemein gültiger Reduktionsziele. Nur so könne die Erderwärmung auf einen Anstieg von 2 Grad gegenüber dem Jahr 1990 begrenzt werden. Darüber hinaus sprach sich eine Mehrheit der Industriestaaten, darunter die Schweiz, zusammen mit verschiedenen Inselstaaten, den Ländern der unabhängigen Allianz lateinamerikanischer und karibischer Staaten sowie den ärmsten Ländern der Welt dafür aus, die Bemühungen zur Verringerung der Klimaerwärmung im Zeitraum 2013–2020 zu verstärken. Ein konkreter Plan zur Emissionsreduktion bis 2020 wurde jedoch zum Bedauern der Schweiz nicht verabschiedet. Indes forderten Forscher des an der Universität Bern angesiedelten Oeschger-Zentrums in einer führenden Fachzeitschrift, die Folgen des CO<sub>2</sub>-Ausstosses nicht ausschliesslich am Temperaturanstieg zu messen. Zunehmende CO<sub>2</sub>-Emissionen führten unter anderem zu einer Versauerung der Ozeane. Um den damit einhergehenden negativen Auswirkungen Einhalt zu gebieten, wären noch strengere Reduktionsziele angebracht. Der Bericht sowie insbesondere auch das Engagement des am Oeschger-Zentrum tätigen Professors Thomas Stocker für den UNO-Klimarat (IPCC) wurden von der Wochenzeitung „Weltwoche“ äusserst kritisch beurteilt.<sup>80</sup>

Im November 2022 fand in Ägypten die **27. UNO-Klimakonferenz** (die so genannte COP27) statt. Ein erstes wichtiges Ziel der Konferenz bestand laut Medienmitteilungen des EDA und des Bundesrates darin, sicherzustellen, dass die Staaten ihre an der Klimakonferenz von Paris eingereichten Reduktionsziele einhalten. Weiter sollte die Frage diskutiert werden, wie sich die Staaten besser an die Folgen des Klimawandels anpassen können. Auch sollten die Umsetzungsregeln für den an der COP26 beschlossenen Marktmechanismus betreffend die Anrechenbarkeit von im Ausland erzielten Emissionsverminderungen verabschiedet werden. Zudem sollte ein neues Finanzierungsziel für die Umsetzung von Klimaschutzmassnahmen in Entwicklungsländern ab 2025 festgelegt werden. Die Schweiz verfolgte bei den Verhandlungen unter anderem das Ziel, dass ein konkreter Zeitplan für den Ausstieg aus den fossilen Brennstoffen beschlossen wird. Die Schweiz wollte sich auch dafür einsetzen, dass sich die konkreten Beschlüsse auf die Länder und Sektoren mit den grössten Emissionen konzentrieren und dass auch die Finanzflüsse künftig klimafreundlich ausgestaltet werden. Seitens der Schweizer Regierung betonte Bundespräsident Cassis in seiner Rede am Eröffnungsanlass, dass die Schweiz vorsehe, Gelder für die Wiederauffüllung des Globalen Umweltfonds sowie für den Special Climate Change Fund und den Fonds für die Bedürfnisse der am wenigsten entwickelten Länder zu sprechen.

Am Ende der Konferenz einigten sich die Staaten auf ein Arbeitsprogramm bis 2026. Zum Bedauern der offiziellen Schweiz nahm dieses die Länder mit den höchsten Treibhausgasemissionen nicht speziell in die Pflicht, ihren Ausstoss zu verringern. Enttäuscht zeigte sich die Schweiz auch darüber, dass keine Beschlüsse zum Ausstieg aus Kohle und zum Abbau der Subventionen für Erdöl und Erdgas gefällt worden waren. Diese Pläne wurden insbesondere von China, Indien, Indonesien und Brasilien blockiert. Auch das Ziel, die weltweiten Finanzflüsse klimafreundlicher auszugestalten, konnte nicht erreicht werden. Erfreulicher war aus Schweizer Sicht der Beschluss, einen neuen Fonds zu errichten, mit dem die verletzlichsten Länder (bspw. Inselstaaten) im Umgang mit den Schäden des Klimawandels unterstützt werden sollen. Allerdings wurde noch nicht geregelt, welche Länder in den Fonds einzahlen sollen oder wie die Gelder verteilt werden.

Insgesamt zeigten sich die Schweizer Delegation an der COP27 sowie die Schweizer Medien weitgehend enttäuscht über die Resultate der Konferenz. Der Tages-Anzeiger argumentierte, dass insbesondere der Zustand, dass gewisse Länder mit grossem CO<sub>2</sub>-Ausstoss wie China und Indien weiterhin in der Kategorie der Entwicklungsländer eingestuft werden, höchst problematisch sei. Die Einstufung war an der Umweltkonferenz von 1992 in Rio de Janeiro vorgenommen und seither nicht mehr geändert worden. Dadurch müssten diese Länder nicht die gleichen Verpflichtungen wie die als Industriestaaten eingestufteten Länder eingehen und drückten sich somit vor ihrer Verantwortung. Auch Simonetta Sommaruga und der Leiter der Schweizer Delegation Franz Perrez kritisierten, dass die grossen Emittenten und die starke Öl- und Gaslobby konkrete Massnahmen wie den Kohleausstieg und die Abkehr von Subventionen für fossile Energieträger verhindert hätten.<sup>81</sup>

## Sozialpolitik

### Gesundheit, Sozialhilfe, Sport

#### Medikamente

Mittels Standesinitiative forderte der Kanton Aargau im Dezember 2020, die notwendigen Massnahmen zu definieren, um die **Landesversorgung mit essenziellen Wirkstoffen, Medikamenten und medizinischen Produkten zu gewährleisten**. Die Massnahmenplanung soll unverzüglich aufgenommen und mit den Kantonen koordiniert werden. In seiner schriftlichen Begründung argumentierte der Kanton Aargau mit Lieferengpässen und den durch die Herstellungsauslagerung verbundenen Abhängigkeiten der Schweiz von China und Indien. Die Gesundheitsversorgung der Bevölkerung liege im Verantwortungsbereich des Kantons, der Aargau könne «dieses strategische Risiko» allerdings nicht alleine mindern. Von Bedeutung sei neben einer ausreichenden Lagerhaltung auch die Produktion innerhalb der Schweiz oder Europa. Dafür seien Anreize für die betroffenen Player, Kooperationen mit Europa und verpflichtende Regeln nötig. Weitere Punkte betrafen das Vereinfachen der Registrierung von Medikamenten durch Swissmedic und der zu verbessernde Umgang mit Verfallsdaten. Im Januar 2022 nahm sich die SGK-SR dem Kantonsbegehren an. Sie gab ihm allerdings keine Folge, da die Forderung bereits im Zusammenhang mit der Nachbearbeitung von Engpässen, die auf die Pandemie zurückzuführen sind,

berücksichtigt werde.<sup>82</sup>

VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS  
DATUM: 15.04.2021  
ANJA HEIDELBERGER

## Epidemien

Am 14. April kündigte der Bundesrat erneut **einen «moderaten», dritten Öffnungsschritt** an – und dies, obwohl sich gleichzeitig die **dritte Corona-Welle** ankündigte. So waren die Fallzahlen seit Anfang April wieder deutlich angestiegen. Dennoch sollten auf den 19. April wieder eingeschränkt Veranstaltungen mit Publikum möglich sein und Restaurants ihre Terrassen öffnen können, wie es der Bundesrat ursprünglich auf den 22. März geplant hatte. Weiterhin sollten dabei jedoch Maskenpflicht und Abstandsregeln gelten. Neben den bisherigen Kriterien habe er bei seinem Entscheid auch das Voranschreiten der Impfquote sowie die gesellschaftlichen und wirtschaftlichen Auswirkungen berücksichtigt, begründete der Bundesrat sein Vorgehen. Die Regierung berichtete auch über den Versorgungsstand mit «wichtigen und vielversprechenden Arzneimitteln gegen Covid-19», welche sie sobald wie möglich beschaffen wolle und deren Kosten sie vorläufig übernehmen werde. So unterschrieb sie in der Tat einige Tage später einen Vertrag mit Roche Pharma (Schweiz) AG für die Beschaffung von 3'000 Dosen eines «vielversprechenden Arzneimittels» gegen Covid-19, deren Lieferung auf Mitte Mai 2021 angekündigt wurde. Kurz zuvor hatte Swissmedic die betroffenen Medikamente zur Anwendung in der Schweiz zugelassen.

Neben dieser Lockerung verlängerte der Bundesrat hingegen erneut die Massnahmen im Asylbereich etwa zur Durchführung von Befragungen, zur Sicherstellung ausreichender Unterbringungskapazitäten sowie die Verlängerung der Ausreisefristen im Asyl- und Wegweisungsverfahren.

Am 21. April stellte der Bundesrat dann sein **Drei-Phasen-Modell** vor, das die Lockerungsschritte während den nächsten Monaten bestimmen sollte. Die erste Phase – die Schutzphase – sollte so lange andauern, bis alle impfwilligen besonders gefährdeten Personen doppelt geimpft sind. In dieser Phase, der Bundesrat schätzte ihre Dauer bis Ende Mai 2021, sollten keine Lockerungen vorgenommen werden. Die darauffolgende Stabilisierungsphase habe so lange zu dauern, bis alle impfwilligen Erwachsenen geimpft sind – schätzungsweise bis Ende Juli 2021. Dabei sollten Lockerungen möglich sein, sofern sich die Richtwerte (Fallzahlen, Hospitalisierungen und Belegung der Intensivstationen) nicht zu stark verschlechtern. In der Normalisierungsphase schliesslich sollten schrittweise sämtliche Einschränkungen fallen gelassen werden. Jedoch sei eine Wiederaufnahme von Einschränkungen für Personen ohne Covid-19-Zertifikat möglich, falls eine Überlastung des Gesundheitssystems drohe, betonte der Bundesrat.

Im Drei-Phasen-Modell des Bundesrates erhielt das **Covid-19-Zertifikat** eine besondere Bedeutung. Tags darauf gab das BAG seine diesbezüglichen Pläne bekannt: Bis im Sommer 2021 werde in Übereinstimmung mit dem gesetzlichen Auftrag im Covid-19-Gesetz ein «einheitliches, fälschungssicheres und international anerkanntes COVID-Zertifikat» erstellt, das Angaben zum Impf-, Test- oder Genesenen-Status enthalte. Ständen zu diesem Zeitpunkt noch zwei konkurrenzierende Produkte zur Diskussion, gab das BAG Anfang Mai 2021 dem Bundesamt für Informatik und Telekommunikation (BIT) den Auftrag zur Erstellung des Zertifikats.

Zu diesem Zeitpunkt begannen zudem die Ansteckungszahlen bereits wieder zu sinken – die dritte Welle erwies sich somit als deutlich kleiner als die zwei vorherigen Wellen.

Ende April 2021 kündigte der Bundesrat die **Unterstützung der globalen Initiative «Access to Covid-19 Tools Accelerator»** an. Mit dieser Initiative soll weltweit ein «gerechte[r] Zugang zu Impfstoffen, Tests und Medikamenten» zum Kampf gegen das Virus geschaffen werden. Die dafür nötige Finanzierung beantragte die Regierung mittels einer Nachmeldung zum Nachtrag I zum Voranschlag 2021 in der Höhe von CHF 614 Mio., mit der neben der globalen Initiative (CHF 300 Mio., davon CHF 226 Mio. als Nachtragskredit) der Schutzschirm für den Kulturbereich (CHF 90 Mio.) unterstützt werden sollte. Die Massnahmen zum Schutzschirm präziserte der Bundesrat ebenfalls: Dürfen von den Kantonen bewilligte Veranstaltungen zukünftig Corona-bedingt nicht stattfinden, erhalten die Organisatorinnen und Organisatoren im Sinne einer Schutzschirm-Regelung eine Entschädigung.

Den **Abschluss eines Vertrags mit Moderna über zusätzliche 7 Mio. Impfdosen** mit der Option für noch einmal 7 Mio. Impfdosen für das Jahr 2022 gab der Bundesrat am 6. Mai bekannt. Damit solle die Versorgung der Schweizer Bevölkerung mit dem Impfstoff auch für das folgende Jahr sichergestellt werden. Damit hatte sich der Bundesrat bis zu diesem Zeitpunkt fast 43 Mio. Impfdosen (+ 7 Mio. als Option) gesichert. Tags darauf

reichte Pfizer bei Swissmedic den Antrag auf Zulassung seiner Impfung für Kinder zwischen 12 und 15 Jahren ein.

Zu demselben Zeitpunkt informierte die Regierung auch darüber, dass die Schweiz **Indien** im Kampf gegen Covid-19 mit Sauerstoffkonzentratoren und Beatmungsgeräten unterstütze. Kurze Zeit später lieferte die Schweiz überdies Antigentests, Beatmungsgeräte, Sauerstoffkonzentratoren und Schutzmaterial nach **Nepal und Sri Lanka**.

Am 12. Mai verabschiedete der Bundesrat sein Drei-Phasen-Modell und informierte über den **vierten Öffnungsschritt**, der gemäss dem Modell erfolgen soll, sobald alle impfbereiten Risikopersonen ihre Impfung erhalten hätten – voraussichtlich Ende Mai 2021. Dieser Öffnungsschritt sollte eine Öffnung der Innenräume der Restaurants, eine Erhöhung der maximalen Personenzahl bei öffentlichen Veranstaltungen und eine Abschwächung der Homeoffice-Pflicht für regelmässig testende Betriebe beinhalten. Zudem sollten Geimpfte, wie bereits die Genesenen, von der Quarantänepflicht ausgenommen werden. Gleichzeitig verlängerte der Bundesrat erneut die Höchstdauer für den Bezug von Kurzarbeitsentschädigung von 18 auf 24 Monate sowie die Geltungsdauer des summarischen Verfahrens zur Abrechnung von KAE bis Ende September 2021.

Eine Woche später berichtete der Bundesrat über seine **Pläne für das Covid-19-Zertifikat**: Dieses werde einen Nachweis für eine Impfung, eine Genesung oder einen negativen Test (Schnelltest oder PCR-Test, nicht aber Selbsttests) enthalten. Es solle vor allem die Durchführung von Grossveranstaltungen ermöglichen (sogenannter «roter Bereich») und entsprechend nicht für Restaurants, Kinos oder Veranstaltungen mit weniger als 1'000 Personen eingesetzt werden («oranger Bereich») – gleichzeitig schloss der Bundesrat jedoch einen Einsatz des Zertifikats bei Letzteren bei einer Verschlechterung der epidemiologischen Lage nicht aus. Zudem soll das Zertifikat in diesem orangenen Bereich freiwillig eingesetzt und damit eine Aufhebung anderer Einschränkungen (Maskenpflicht, Kapazitätsbeschränkungen) erreicht werden können. Nicht eingesetzt («grüner Bereich») werden solle das Zertifikat hingegen an alltäglichen Orten, z.B. im öffentlichen Verkehr, an Schulen, in Läden oder am Arbeitsplatz.

Gleichen Tags kündigte die Regierung die Schaffung eines Förderprogramms für Covid-19-Impfstoffe und -Arzneimittel an. Bis Ende 2022 stelle der Bund CHF 50 Mio. zur Verfügung, um die Covid-19-Arzneimittelversorgung der Schweizer Bevölkerung und die Rahmenbedingungen für die Impfstoffentwicklung und -produktion zu gewährleisten oder zu verbessern. Zudem unterschrieb der Bundesrat einen Vertrag zum Kauf von 4'300 Dosen eines Covid-19-Arzneimittels des Unternehmens Eli Lilly (Schweiz) AG, die Mitte Juni 2021 geliefert werden sollen.

Kurzfristig entschied sich der Bundesrat Ende Mai aufgrund der verbesserten epidemiologischen Lage und entsprechender Rückmeldungen in der Konsultation, den **vierten Öffnungsschritt grösser zu gestalten als ursprünglich angekündigt**. Da in den meisten Kantonen die Vakzination der impfwilligen Risikopersonen bis Ende Monat abgeschlossen sei, beginne Anfang Juni die zweite Phase des Drei-Phasen-Modells, die **Stabilisierungsphase**. Deshalb könnten die Personenbeschränkungen gelockert werden, beispielsweise bei Publikumsveranstaltungen (innen neu 100, aussen neu 300), bei privaten Treffen (innen 30, aussen 50), beim Amateursport oder bei der Laienkultur. Auch der Präsenzunterricht an Hochschulen könne ausgeweitet werden und die Homeoffice-Pflicht für Unternehmen mit regelmässigen Covid-19-Tests aufgehoben werden. Wie vielfach verlangt worden war, sollten auch die Innenräume der Restaurants wieder genutzt werden können.

Eine Lockerung bei den Grossveranstaltungen mit über 1'000 Personen stellte der Bundesrat für die nächsten Monate in Aussicht. Nach ersten Pilotveranstaltungen ab Anfang Juni sollten entsprechende Grossveranstaltungen ab Anfang Juli möglich sein, ab dem 20. August gar Veranstaltungen mit 10'000 Personen.

Daneben thematisierte der Bundesrat auch die **«schrittweise[...] Rückkehr zur Normalität in sämtlichen Wirtschaftsbereichen»**. Er wolle gemäss Rücksprache mit den Kantonen die A-Fonds-perdu-Beiträge auf Ende Jahr auslaufen lassen, zumal die Härtefallhilfen in den meisten Fällen ausreichend seien. Für diejenigen Unternehmen, für welche dies nicht reiche, wolle er die sogenannte «Härtefall im Härtefall-Regel» von den Unternehmen mit einem Jahresumsatz von über CHF 5 Mio. auf kleinere Unternehmen ausdehnen und sich mit seinen Bundesratsreserven, wie sie ebenfalls in der zweiten Revision des Covid-19-Gesetzes geschaffen worden waren, an kantonalen Unterstützungsmassnahmen beteiligen, auch wenn diese von den Bundesvorgaben abweichen. Gleichzeitig definierte er eine **Transitionsstrategie mit drei Stossrichtungen** für die Wirtschaft: Ihr erster Pfeiler, die Normalisierung, enthalte den

laufenden Ausstieg aus den Hilfsmassnahmen. Der zweite Pfeiler, die Begleitung des Strukturwandels, beinhalte Projekte wie das «Impulsprogramm Innovationskraft Schweiz» oder das geplante «Recovery Programm für den Tourismus». Und der dritte Pfeiler, die Revitalisierung, bestehe aus Massnahmen zur Verbesserung der Rahmenbedingungen für die Schweizer Wirtschaft und der Wachstumsaussichten.

Ende Mai 2021 informierte der Bundesrat über ein **nationales Überwachungsprogramm für SARS-CoV-2**, mit dem die verschiedenen Varianten der Krankheit und ihre Prävalenz in der Bevölkerung in Zusammenarbeit mit verschiedenen universitären Kliniken oder Laboratorien, mit der Plattform NextStrain und der Swiss Covid Task Force beobachtet werden sollen. Das Programm soll von März 2021 bis März 2022 dauern.

**Neuigkeiten zu den Impfungen** lieferte der Bundesrat bereits wieder Anfang Juni 2021. So hatte Swissmedic dem **Pfizer/BioNTech-Impfstoff die Zulassung auch für 12- bis 15-Jährige** erteilt. Zudem kann dieser Impfstoff nach Prüfung neuer Stabilitätsdaten durch Swissmedic neu während einem Monat bei 2-8 Grad Celsius gelagert werden. Bisher konnten die Impfdosen nur während fünf Tagen im Kühlschrank aufbewahrt und mussten zuvor bei minus 70 Grad gelagert werden. Mitte Juni folgte auch der **Zulassungsantrag von Moderna** für die Covid-Impfung von Kindern zwischen 12 und 17 Jahren.

Am 4. Juni 2021 verabschiedete der Bundesrat die **Verordnung über das Covid-19-Zertifikat**, beruhend auf dem Covid-19-Gesetz, und regelte darin verschiedene Aspekte des Zertifikats. So soll dieses sowohl in Papierform als auch elektronisch vorliegen, jeweils mit denselben Informationen in lesbarer Form und in einem QR-Code mit elektronischer Signatur des Bundes. Seit Ende Mai führte das BIT zudem einen Public Security Test des Zertifikats durch. Die Verordnung enthielt überdies die Aufgabenteilung zwischen Bund und Kantonen, Informationen zur Aufbewahrung (in der «COVID Certificate App») und zur Überprüfung (mittels der «COVID Certificate Check App») sowie die Kompatibilität mit dem entsprechenden EU-Zertifikat. Bis Ende Juni sollte das Zertifikat in allen Kantonen eingeführt werden.

Ebenfalls Anfang Juni zog die Regierung einmal mehr Zwischenbilanz zur wirtschaftlichen Entwicklung in einzelnen Sektoren. Schlecht fiel diese Bilanz aus, wenn die Zahlen die Lage des Vorjahres beleuchteten. So war die Anzahl Kulturschaffende im Jahr 2020 gegenüber dem Vorjahr um fast 5 Prozent gesunken, wobei insbesondere Frauen, Teilzeitbeschäftigte und Personen auf dem Land betroffen seien. Auch die Zahlen der Schweizer Hotellerie zur Wintersaison 2020/2021 waren unerfreulich: Die Logiernächte waren gegenüber der Vorsaison um 26 Prozent zurückgegangen, bei der ausländischen Nachfrage gar um 70 Prozent. Dies konnte zumindest teilweise durch einen Anstieg der inländischen Gäste (um 17%) kompensiert werden. Ähnliche Werte wies diesbezüglich die Parahotellerie auf, deren Rückgang jedoch mit insgesamt 11.3 Prozent geringer ausfiel. Rückläufig war im 1. Quartal 2021 auch das BIP, das gegenüber dem Vorquartal um 0.5 Prozent sank, wobei insbesondere das Gastgewerbe, der Kunst- und Unterhaltungsbereich, aber auch das Gesundheitswesen rückläufige Zahlen aufwiesen.

Positive Konjunkturprognosen erstellte hingegen die Expertengruppe des Bundes, falls die Massnahmen gelockert werden könnten: Für das Jahr 2021 könne in diesem Fall ein BIP-Wachstum von 3.6 Prozent erwartet werden. Erste Anzeichen dafür lieferten etwa die steigenden Detailhandelsumsätze vom April 2021: Im Vergleich zum April 2020 nahmen diese um 34.8 Prozent zu, was einen Rekordwert darstellte, jedoch auch durch den schwachen Vorjahreswert begründet war. Auch die Exporte hatten im Mai 2021 um 3.5 Prozent zugenommen und damit gar einen neuen monatlichen Höchststand erreicht, während die Importe leicht gesunken waren. Eine Erleichterung gegenüber dem Vormonat gab es schliesslich auch bei der Arbeitslosigkeit, diese nahm insgesamt um 0.2 Prozentpunkte ab, wobei insbesondere der Rückgang bei der Jugendarbeitslosigkeit (-9.6 Prozentpunkte) ausgeprägt war. Profitiert von den Corona-bedingten Ladenschliessungen hatte zudem anscheinend die Post, die aufgrund des Paketbooms ihren Gesamtumsatz des schweizerischen Postmarkts um 3 Prozent hatte steigern können. Sie sei dabei jedoch an ihre Leistungsgrenzen gekommen, zeigte der Jahresbericht 2020 der Eidgenössischen Postkommission PostCom.

Anfang Juni 2021 wurde die **Missbrauchsbekämpfung bei der Kurzarbeit** intensiviert. Seit der Ausdehnung der Kurzarbeitsentschädigungen im März 2020 seien 900 Missbrauchsmeldungen und 500 auffällige Abrechnungen eingegangen, denen nun mithilfe von 40 externen, aber von der ALV-geschulten Mitarbeitenden nachgegangen



werden sollte. Bisher habe das SECO bei 131 Arbeitgeberkontrollen in 13 Fällen einen Missbrauch nachgewiesen und in 97 Fällen fehlerhafte Abrechnungen korrigiert.

Am 11. Juni 2021 startete der Bundesrat die Konsultation zum **fünften Öffnungsschritt**. In Übereinstimmung mit dem 3-Phasen-Modell beabsichtigte er aufgrund von optimistischen Werten der Covid-19-Kriterien, auf Ende Juni unter anderem die Maskenpflicht im Freien aufzuheben, die zulässige Gruppengrösse in Restaurants zu erhöhen und Discotheken für Personen mit Zertifikat wieder zu öffnen. Das Zertifikat wurde für Grossanlässe und Diskotheken obligatorisch und konnte bei Veranstaltungen mit weniger als 1'000 Besuchern, in Restaurants oder bei Sport- und Kulturanlässen freiwillig von den Organisatorinnen und Organisatoren eingesetzt werden. Kein Einsatz war für den öffentlichen Verkehr oder für private Veranstaltungen vorgesehen. Gleichzeitig plante die Regierung, die Einreisen in die Schweiz zu erleichtern – insbesondere sollte die Quarantänepflicht für Einreisende aus dem Schengenraum sowie das Einreiseverbot aus Drittstaaten für Geimpfte aufgehoben werden. Für die Einreise aus Ländern mit besorgniserregenden Virusvarianten blieb ein negativer PCR-Test notwendig, sofern die Einreisenden nicht geimpft oder genesen waren. Neben einer Verlängerung des Zugangs von Lernenden und Personen mit befristeten Arbeitsverhältnissen zu KAE führte der Bundesrat aber auch die eintägige Karenzfrist für die Kurzarbeit wieder ein und nahm damit eine erste Verschärfung des Zugangs zu Kurzarbeitsentschädigungen vor.

Trotz dieser verschiedenen Öffnungsschritte kam es weiterhin zu Protesten gegen die Corona-Massnahmen. In der Zwischenzeit waren zwar die meisten Demonstrationsauflagen gelockert worden, trotzdem überstieg die Anzahl erwarteter Demonstrierender häufig die erlaubten Höchstzahlen. Zu Diskussionen führten unter anderem die unterschiedlichen Herangehensweisen in den Demonstrationorten: An einigen Orten wurden Bewilligungen erteilt, an anderen wurden die Demonstrationen trotz eines Verbotes geduldet und wieder andere setzten ihr Verbot mit einem grossen Polizeiaufgebot durch. Doch nicht nur wegen Corona, auch wegen anderer Themen, insbesondere Klimaschutz und 1. Mai, ging die Bevölkerung nach langer Absenz wieder vermehrt auf die Strasse.<sup>83</sup>

## Sozialversicherungen

### Sozialversicherungen

Ende 2020 forderten fast hundert Regierungen, angeführt von Indien und Südafrika, zusammen mit zahlreichen NGOs eine **temporäre Aussetzung der Patente auf Covid-19-Impfstoffen**. Dies soll einen Technologietransfer und somit einen schnelleren und günstigeren Zugang zu den entsprechenden Impfstoffen für Menschen in Ländern mit niedrigerem Einkommen ermöglichen. Möglich sei eine solche Aussetzung aufgrund einer seit 1995 bestehenden Ausnahmeregel im TRIPS-Abkommen für geistiges Eigentum der WTO. Im Januar 2021 wandten sich verschiedene Schweizer NGOs in einem offenen Brief mit der Forderung an den Bundesrat, einen entsprechenden Antrag bei der WTO-Sitzung im Februar 2021 zu unterstützen. Dies sei auch im Sinne der Schweiz, zumal die Pandemie nur gemeinsam besiegt werden könne. Im September 2021 reichte der Kanton Jura überdies eine Standesinitiative ein, in der er ebenfalls ein entsprechendes Engagement der Schweiz forderte.

In den Medien wurde dieser Problematik ein gewisses Verständnis entgegengebracht. So seien zum Beispiel 80 Prozent der ersten Milliarde Impfdosen in den reichen Ländern verwendet worden – dort werde überdies 25-mal schneller geimpft als in den Ländern mit niedrigeren Einkommen. Reiche Länder mit 16 Prozent der Weltbevölkerung hätten zudem über die Hälfte der Impfstoffe aufgekauft, während in 100 Ländern noch keine Person geimpft worden sei. Schliesslich seien im Juni 2021 90 Prozent der Impfungen in den G20-Staaten erfolgt und nur 0.3 Prozent in den Staaten mit den niedrigsten Einkommen. Als besonders stossend wurde dies in den Medien in Anbetracht der hohen Kursgewinne und Umsätze der mit der Impfung beschäftigten Unternehmen erachtet.

Zu Wort kamen in den Medien aber auch die Pharmaunternehmen und -verbände, welche die Forderung ablehnten. So sei die Entwicklung der Impfstoffe einerseits das Verdienst der Unternehmen, andererseits sei eine Aussetzung der Patente kontraproduktiv, weil es dadurch zukünftig an Investitionen fehlen würde – so werde die entsprechende Forschung nur aufgrund der Verdienstaussichten fremdfinanziert. Darüber hinaus reiche der Erhalt eines Patents zur Produktion nicht aus –

anschliessend stelle sich das Problem der fehlenden Rohstoffe und Herstellungskapazitäten.

Die Medien zeigten sich grösstenteils von letzterer Argumentation überzeugt, vereinzelt wurde jedoch auch darauf hingewiesen, dass die Covid-19-Impfstoffe zu einem grossen Teil von Staaten mitfinanziert worden seien – insbesondere durch die USA. Die WOZ ergänzte, dass die Impferfolge zu einem grossen Teil auch auf jahrzehntelanger öffentlich finanzierter Forschung beruhten. Zudem seien gemäss SP-Nationalrat Molina (sp, ZH) etwa in Indien und Südafrika durchaus Produktionskapazitäten vorhanden. Als Alternative wurde vor allem die Verteilung der Impfstoffe durch die Covax-Initiative für einen gerechten Zugang zu Covid-19-Impfstoffen hervorgehoben. Diese funktioniere jedoch nicht, weil die Industriestaaten die meisten Impfstoffe aufkaufen würden und somit für die übrigen Staaten mangels zu niedriger Produktion keine Impfstoffe übrig blieben, erwiderte erneut die WOZ.

Im Februar 2021 sprach sich die Schweizer Delegation beim WTO-Treffen für die Aufrechterhaltung der Patente aus, genauso wie die Delegationen der meisten EU-Staaten und der USA. Im Mai 2021 wurde jedoch bekannt, dass die US-Regierung ihre Meinung in der Zwischenzeit geändert hatte und eine zeitlich begrenzte Aufhebung der Patente befürwortete. Dazu wäre jedoch eine einstimmige Entscheidung der WTO nötig, wie die Medien berichteten. Im Anschluss an diese Meldung aus den USA brachen die Aktienkurse von Biontech, Curevac und Moderna gemäss NZZ ein.

Am World Health Summit der G20 im Mai 2021 blieb eine Entscheidung zu den Patenten aus, jedoch versprachen die Pharmaunternehmen Pfizer, Moderna und Johnson&Johnson eine vermehrte, teilweise vergünstigte Lieferung von Covid-19-Impfstoffen in die Staaten mit tieferen Einkommen. Nachdem Ende 2021 die 12. WTO-Ministerkonferenz Corona-bedingt verschoben werden musste, wurde es in den Medien trotz verschiedener erneuter Aufrufe von NGOs still um die Forderung.

Im Oktober 2022 sprach sich die SGK-SR gegen die Forderung des Kantons Jura aus, zumal die Impfkapazitäten in der Zwischenzeit stark gesteigert worden waren, während die Nachfrage nach dem Impfstoff abnahm.<sup>84</sup>

## Soziale Gruppen

### Asylpolitik

Suite à l'acceptation par la chambre du peuple de la motion du groupe UDC, par le biais de la députée Geissbühler (udc, BE) concernant les **accords de réadmission** avec la Tunisie, le Maroc, l'Angola, la Guinée, le Ghana, l'Éthiopie, la Sierra Leone, l'Érythrée, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Mali, l'Iran, le Népal, le Pakistan, le Yémen, l'Inde et l'Autorité palestinienne, le Conseil des Etats s'est également prononcé sur le texte. La mouture originale prévoyait des contre-mesures telles que la suppression de l'aide au développement ou la rupture des relations diplomatiques en cas de non conclusion d'un accord avec le pays concerné. La commission du Conseil des Etats a recommandé d'accepter la motion à condition d'en biffer le dernier paragraphe, à savoir les contre-mesures. Le Conseil a suivi, à 21 voix contre 10, sans abstention. En juin, le Conseil national a accepté sans oppositions cette version finale du texte.<sup>85</sup>

### Frauen und Gleichstellungspolitik

Sibel Arslan a défendu devant le Conseil national son postulat visant l'**inscription d'un troisième sexe à l'état civil**. Elle a d'abord souligné la nécessité d'une telle inscription – ou de la suppression de toute inscription de genre – pour deux catégories de personnes. Premièrement, les personnes intersexes, à savoir les enfants dont les organes sexuels ne sont à la naissance pas clairement féminins ou masculins. L'usage pour ces enfants est très souvent une intervention chirurgicale précoce, les attribuant à un genre arbitraire, ce qui peut avoir pour conséquence un mal-être plus tard dans leur vie, et ce dès l'adolescence. La deuxième catégorie regroupe les personnes qui ne se reconnaissent pas psychologiquement dans leur sexe biologique. Les troubles psychologiques liés au genre sont souvent mal compris par les personnes cisgenres (c'est-à-dire celles dont le sexe biologique correspond au genre ressenti personnellement) et la mesure proposée par la députée Arslan permettrait un premier pas vers la prise en compte de ces minorités dans le code civil. La Bâloise ajoute que cette démarche n'est pas une première mondiale, de nombreux pays dont l'Australie, le

**MOTION**  
DATUM: 12.06.2014  
SOPHIE GUIGNARD

**POSTULAT**  
DATUM: 17.09.2018  
SOPHIE GUIGNARD

Canada, l'Inde, le Pakistan et l'Allemagne ayant adopté des mesures similaires. De plus, le postulat a été signé par des parlementaires de tout le spectre politique, à l'exception de l'UDC.

Le député Nidegger a pris la parole pour l'opposition. Il a évoqué le danger de l'indifférenciation, dont il estime qu'elle peut préjudicier au développement et à l'équilibre des personnes. Il recommande donc de rejeter le postulat, pour le bien des personnes transgenres et intersexes, qui ne seraient ainsi pas incitées à rester dans un entre-deux. 109 voix ont plébiscité le postulat. 77 s'y sont opposées, dont la quasi-totalité de l'UDC (à l'exception d'une voix pour et d'une abstention), une partie du PLR, du PDC et un conseiller PBD. Cinq personnes se sont abstenues (1 UDC, 2 PLR et 2 PDC).<sup>86</sup>

## Bildung, Kultur und Medien

### Bildung und Forschung

#### Berufsbildung

Lors du Congrès international de la formation professionnelle, qui se tenait à Winterthur, le secrétaire d'Etat, Mauro Dell'Ambrogio, et le ministre indien, Rajiv Pratap Rudy, ont renforcé les liens déjà tissés entre la Suisse et l'Inde, dans le cadre de la **coopération en matière de formation professionnelle**. La signature d'un memorandum d'entente ponctue les excellentes années de relations bilatérales entre les deux pays.<sup>87</sup>

#### Forschung

Mit der Aufstockung der Mittel im BFT-Bereich war auch eine verstärkte Präsenz der Schweiz auf internationaler Ebene angestrebt worden. Zu diesem Zwecke wurde gegen Ende des Berichtsjahres in San Francisco das neue Haus der Schweizer Wissenschaft **Swissnex** als Produkt einer Zusammenarbeit des Innen- und Aussenministeriums (EDI und EDA) eröffnet. Swissnex sollte in den vier Bereichen Wissenschaft/Ausbildung, Technologie, Innovation und Kunst tätig werden und stand für den erfolgreichen Aufbau von Spezialisten-Netzwerken aus der Schweiz und dem westlichen Teil Nordamerikas sowie für eine Finanzierungs-Synthese von öffentlicher Hand und privaten Geldgebern. Nach den Schweizer Häusern in Boston und Washington war Swissnex das dritte Projekt zur Förderung der Schweizer Präsenz in Nordamerika. Geplant waren ähnliche Projekte in China und Indien.<sup>88</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.06.2016  
GUILLAUME ZUMOFEN

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 18.11.2003  
ELISABETH EHRENSPERGER

- 
- 1) Helliwell et al. (2020), World Happiness Report 2020
  - 2) FF, 2012, p. 2677ss.; BO CN, 2012, p.172ss.; BO CE, 2012, p.134ss.
  - 3) BO CN 2014, p. 320s
  - 4) Presse des 2.6., 4.6., 25.6. et 20.8.92; NZZ, 1.12.92.; RO, 1992, p.1203ss.
  - 5) NQ, 4.2.93; presse des 20.4, 28.4 et 29.4.93.; RO, 1993, p. 1500 ss.
  - 6) NZZ, 4.10.94.
  - 7) NQ, 23.1, 26.2, 26.8 et 15.10.96; 24 Heures, 24.1.96; JdG, 13.6.96; presse des 18.6, 13.8 et 15.8.96.
  - 8) Lib., 17.10.07.
  - 9) LT, 26.1.08.
  - 10) LT, 15.11.11.
  - 11) BO CN, 1981, p. 1512; BO CE, 1981, p. 148 s.; BO CE, 1981, p. 320 ss.; BO CE, 1981, p. 418; BO CE, 1981, p. 442; BO CN, 1981, p. 1663 ss.; BO CN, 1981, p. 1734 s.; BO CN, 1981, p. 261; BO CN, 1981, p. 359 ss.; BO CN, 1981, p. 450 s.; BO CN, 1981, p. 486 s.; FF, 1980, III, p. 1161 ss.; FF, 1980, III, p. 120 ss.; FF, 1980, III, p. 1218 ss.; FF, 1981, II, p. 1233 ss.; FF, 1981, II, p. 625 ss.; FF, 1981, III, p. 470 ss.; FF, 1981, III, p. 478 ss.; TLM, 14.1., 15.10. et 23.12.81; Suisse, 18.1., 10.7. et 15.12.81; Bund, 19.1., 8.9., 9.9. et 10.9.8; NZZ, 24.1., 1.3., 30.3., 1.4., 3.4., 2.5., 8.5., 12.5., 16.5.81; 114, 19.5.81; 117, 22.5., 8.7., 15.10., 9.12., 14.12. et 15.12.81; CdT, 6.2.81; TA, 6.2., 15.6., 26.10. et 15.12.81; 24 Heures, 5.4., 30.4., 17.10. et 12.12.81; BaZ, 9.4., 1.6., 15.6., 29.6., 12.11. et 8.12.81; Ww, 22.4., 13.5., 2.9. et 23.12.81; JdG, 28.4. et 11.7.81; SCT, 15.7.81; L'Hebdo, 23.10. et 18.12.81; LNN, 14.12.81; Vr, 16.12.81; USS, 23.12.81; VO, 24.12.81.
  - 12) Presse du 14.10. et 15.10.91.
  - 13) BO CN, 1994, p. 2398 ss.; BO CE, 1994, p. 11 ss.; BO CE, 1994, p. 1178 ss.; BO CE, 1994, p. 845 ss.; BO CE, 1994, p. 847 ss.; BO CN, 1994, p. 796 ss.; FF, I, 1994, p. 125 ss.; FF, II, 1994, p. 1382 ss.; FF, II, 1994, p. 421 ss.; FF, II, 1994, p. 449 ss.; FF, II, 1994, p. 456 ss.; FF, IV, 1993, p. 490 ss.; FF, V, 1994, p. 221 ss.
  - 14) SGT, 29.3.97; presse des 1-5.4.97
  - 15) SGT, 20.11.98
  - 16) LT, 25.11.00; Lib., 22.2.00; LT, 24.2.00; NZZ, 16.2.00
  - 17) FF, 2000, p. 2357 ss., 2383 ss., 2431 ss., 3608 ss., 5107 ss., 5217 ss.; BO CE, 2000, p. 460, 459 s., 493; BO CN, 2000, p. 1109
  - 18) LT, 3.5.02; presse des 22, 23, et 24.4.02; presse du 5.6.02; presse du 2.7.02; NF, 28.10.02; NZZ, 26.11.02.
  - 19) Presse des 11 et 12.2., des 8 et 9.7., des 20, 21.2 et 1.4., des 14 au 17.2., des 4 et 5.4.03; communiqué de presse du DFI du 15.4.03; presse du 8 au 12.7 et du 2.9.03; 24h, 20.10.03; presse du 31.10, du 7 au 11.11, du 19 au 25.11.03; communiqué de presse du DFI du 12.6.03.
  - 20) Presse des 25-26.05.05.
  - 21) Lib. et NZZ, 24.1.06; LT, 3.3.06; QJ, 4.4.06; LT et NZZ, 9.5.06.
  - 22) QJ, 13.9.06; NZZ, 10.10.06; LT et NZZ, 11.10.06; LT, 2.12.06; 24h, 13.12.06.



So-Bli, 20.11.22; AZ, TA, 21.11.22; WOZ, WW, 24.11.22; TA, 25.11.22

82) Medienmitteilung SGK-SR vom 21.1.22

83) Medienmitteilung BR vom 1.6.21 (BIP); Medienmitteilung BR vom 1.6.21 (Detailhandel); Medienmitteilung BR vom 11.6.21 (Einreise); Medienmitteilung BR vom 11.6.21 (Impfstoff); Medienmitteilung BR vom 11.6.21 (Kurzarbeit); Medienmitteilung BR vom 11.6.21 (Öffnungsschritt); Medienmitteilung BR vom 12.5.21 (Erwerbsausfall); Medienmitteilung BR vom 12.5.21 (Kurzarbeit); Medienmitteilung BR vom 12.5.21 (Öffnungsschritt); Medienmitteilung BR vom 13.4.21 (Asylbereich); Medienmitteilung BR vom 14.4.21 (Öffnungsschritt); Medienmitteilung BR vom 14.6.21 (Tourismus); Medienmitteilung BR vom 15.6.21 (Konjunkturprognose); Medienmitteilung BR vom 17.6.21 (Exporte); Medienmitteilung BR vom 19.5.21 (Arzneimittel); Medienmitteilung BR vom 19.5.21 (Förderprogramm Arzneimittel); Medienmitteilung BR vom 19.5.21 (Zertifikat); Medienmitteilung BR vom 2.6.21 (Impfstoff); Medienmitteilung BR vom 20.4.21 (Roche); Medienmitteilung BR vom 21.4.21 (Drei-Phasen-Modell); Medienmitteilung BR vom 21.5.21 (Nepal); Medienmitteilung BR vom 22.4.21 (Zertifikat); Medienmitteilung BR vom 26.5.21 (Wirtschaftspolitik); Medienmitteilung BR vom 26.5.21 (Öffnungsschritt); Medienmitteilung BR vom 28.4.21 (Grossveranstaltungen); Medienmitteilung BR vom 28.4.21 (globaler Gesundheitsschutz); Medienmitteilung BR vom 28.5.21 (Varianten-Überwachungsprogramm); Medienmitteilung BR vom 29.4.21 (Nachtragskredite); Medienmitteilung BR vom 31.5.21 (Kunstschaffende); Medienmitteilung BR vom 31.5.21 (Zertifikat); Medienmitteilung BR vom 4.6.21 (Impfstoff); Medienmitteilung BR vom 4.6.21 (Zertifikat); Medienmitteilung BR vom 6.5.21 (Impfstoffe); Medienmitteilung BR vom 6.5.21 (Indien); Medienmitteilung BR vom 7.5.21 (Impfstoffe); Medienmitteilung BR vom 7.5.21 (Zertifikat); Medienmitteilung BR vom 7.6.21 (Arbeitsmarkt); Medienmitteilung BR vom 7.6.21 (Kurzarbeit); Medienmitteilung BR vom 7.6.21 (Sri Lanka); Medienmitteilung BR vom 8.6.21 (Post); Medienmitteilung BR vom 8.6.21 (Tourismus)

84) Medienmitteilung AI vom 10.12.20; Medienmitteilung AI vom 14.2.22; Medienmitteilung AI vom 22.6.22; Medienmitteilung AI vom 30.11.21; Offener Brief an den Bundesrat vom 27.1.21; WOZ, 18.2., 25.2.21; LT, NZZ, 7.5.21; TA, 8.5., 10.5., 11.5.21; WOZ, 13.5.21; NZZ, 15.5.21; TA, 22.5.21; NZZ, 28.5.21; WOZ, 9.9.21; NZZ, 10.9.21; WOZ, 11.11.21; LT, 10.1.22

85) BO CE, 2014, p.291 s.; BO CN, 2013, p.650; BO CN, 2014, p.1045

86) BO CN, 2018, p. 1394 ss.

87) Communiqué de presse du SEFRI

88) BaZ, 14.11.03; NZZ, 17.11.03; TG, 18.11.03.